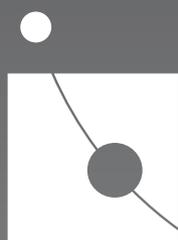


RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

2013



VALIDATION
des COMPÉTENCES



PRÉLIMINAIRES	5	2.2. Développer une stratégie d'approche de validation en entreprise (Delacre)	30
INTRODUCTION	6	2.3. Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)	31
A			
LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES	7	3. Missions de base	31
1. Un dispositif en croissance	9	3.1. Développer de nouveaux métiers	31
2. Les métiers	9	3.2. Assurer la veille de la production et programmer des monitorings	31
3. Réussite	10	3.3. Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuve	32
4. Présence aux épreuves	11		
5. Profil des candidats	13	C	
5.1. La répartition hommes-femmes	13	RAPPORTS DES OPÉRATEURS	33
5.2. Profil socio professionnel	13	1. Bruxelles formation	33
5.3. Le niveau scolaire des candidats	15	1.1. Réalisations 2013	33
5.4. Répartition des candidats par tranche d'âge	15	1.1.1. Processus Clés	33
6. Reconnaissance des acquis de formation (RAF)	15	1.1.2. Processus de management	38
7. Délai d'attente	15	1.1.3. Processus Support : méthodologique, Ressources humaines, collaborations, communication et promotion, finances	38
		1.1.4. Qualité	39
B		1.2. Plan d'action	39
RAPPORT DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES	19	1.2.1. Processus de Management	40
1. Axes prioritaires	19	1.2.2. Processus clé : accompagnement des centres, validation et agréments	41
1.1. Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de compétences auprès des publics comme partie intégrantes	19	1.2.3. Processus support	42
1.2. Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs	20	1.2.4. Processus qualité	43
1.2.1. Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers	20	2. Enseignement de promotion sociale	43
1.2.2. Participer à des projets européens	21	2.1. Réalisations 2013	43
1.2.3. Finaliser les outils à destination des partenaires ISP	22	2.1.1. Agréments	43
1.2.4. Les conventions sectorielles	22	2.1.2. Epreuves	45
1.3. Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts	25	2.1.3. l'Enseignement de promotion sociale en 2013	45
1.3.1. Qualité	25	2.2. Plan d'actions 2014	48
1.3.2. Contrôler les coûts du dispositif	25	2.2.1. Processus Management	48
1.3.3. Simplifier l'agrément des Centres	28	2.2.2. Processus clé : Accompagnement des centres, validations et agréments	49
1.3.4. Professionnaliser les acteurs de la Validation des compétences	28	2.2.3. Processus support	50
1.3.5. Mettre en œuvre une expérimentation de Validation par « Approche dossier »	28	2.2.4. Processus : qualité	50
1.3.6. Développer les reprises en formation et les parcours	29	3. FOREM	51
2. Axes innovants	29	3.1. Réalisations 2013	51
2.1. Assurer une transparence totale des porteurs de Titres sur le marché de l'emploi	29	3.1.1. Epreuves 2013	51
		3.1.2. Indicateurs 2013	51
		3.1.3. Nombre d'épreuves	52
		3.2. Actions prioritaires – Gestion par processus 2013	55
		3.2.1. Processus management	55
		3.2.2. Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments	55

3.2.3. Processus support	55
3.2.4. Processus qualité	57
3.3. Plan d'actions 2014	57
3.3.1. Processus management	57
3.3.2. Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments	58
3.3.3. Processus support	58
3.3.4. Processus qualité	59
4. Ifapme	59
4.1. Réalisations 2013	59
4.2. Plan d'actions prioritaire	60
4.3. Plan d'actions 2014	62
5. SFPME	63
5.1. Réalisation 2013	63
5.2. Plan d'actions prioritaire	63
5.2.1. Processus	63
5.3. Plan d'actions 2014	64
Annexes	65
Liste des Titres de compétences disponibles	65
Liste des Centres	71
Composition du Comité directeur	74
Composition de la Commission consultative et d'agrément	75
Composition de la Cellule exécutive	78

PRÉLIMINAIRES

MISSIONS, VISION, VALEURS DU CONSORTIUM

1. QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Le Consortium de validation de compétences organise les démarches visant à vérifier la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles pour obtenir un Titre de compétence reconnu par les partenaires associés. Ce Titre permet depuis 2005 l'accès ou le maintien à l'emploi et, partant, le bien-être économique et social de chacun. En particulier, à la demande des trois gouvernements (Région wallonne, Communauté française et Cocof), le Consortium de validation de compétences :

- ◆ organise l'agrément des centres de validation,
- ◆ coordonne l'offre de validation des compétences et favorise son développement,
- ◆ assure le suivi des demandes de validation,
- ◆ établit la méthodologie d'évaluation des compétences, commune aux centres de validation,
- ◆ élabore les référentiels de validation destinés aux épreuves organisées dans les centres,
- ◆ organise la coordination des référentiels de validation avec les référentiels métiers et de qualification dans une optique européenne, fédérale, communautaire et régionale,
- ◆ assure la confidentialité des informations recueillies,
- ◆ favorise la reconnaissance des Titres de compétences,
- ◆ assure la mission générale d'organisation et de gestion de l'ensemble du processus de validation.

2. QUELLE EST NOTRE VISION ?

En 2018, tel que recommandé par le Conseil de L'Europe, le système de validation des compétences :

- ◆ renforce l'employabilité et la mobilité professionnelle

des travailleurs occupés ou non en attestant auprès des employeurs et des opérateurs de qualification professionnelle la présence de compétences validées selon un système reconnu par tous, et ce quel que soit l'endroit où les circonstances dans lesquelles les compétences ont été acquises,

- ◆ renforce la cohésion sociale en permettant aux citoyens qui ne possèdent pas de Titre scolaire – ce qui représente un des facteurs d'exclusion du marché de l'emploi, voire d'exclusion sociale – de voir reconnaître par un système légal et complémentaire au système de certification scolaire des compétences acquises par l'expérience de travail, de formation professionnelle, de vie.

3. QUELLES SONT NOS VALEURS ?

Le citoyen est le centre de nos préoccupations :

- ◆ L'accès ou le maintien à l'emploi, le bien-être économique et social du citoyen sont nos objectif,
- ◆ L'évolution de carrière et l'apprentissage tout au long de la vie sont des perspectives partagées par tous,
- ◆ Le traitement est équitable pour tous,
- ◆ La validation des compétences répond aux besoins et aux attentes du citoyen,
- ◆ Le dispositif de la validation est transparent pour tous nos partenaires,
- ◆ Les relations « gagnant-gagnant » avec nos partenaires s'inscrivent dans la durabilité.

INTRODUCTION

Le Consortium de Validation des Compétences dépose, comme chaque année, son rapport d'activités se référant à la Note d'Orientation Stratégique 2012-2014 définie par les partenaires sociaux et approuvée par les gouvernements francophones. En 2012, notre rapport statistique montrait un développement quantitatif et qualitatif favorable au dispositif qui entraînait des difficultés de financement des sessions d'épreuves et de couverture de la demande grandissante. Le volet statistique 2013 confirme notre croissance et notre position dans le système de la certification avec la même inquiétude quant à son financement. Le nombre d'épreuves organisées en 2012 étaient de 2162, et 2013 en enregistre 2388, dans un cadre budgétaire inchangé depuis 2010.

Le rapport d'activités 2013 commence par un volet statistique relatif à nos missions instituées par le décret du 22 octobre 2003 portant assentiment à l'accord de coopération du 20 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

Une analyse a été réalisée sur les causes de l'absentéisme aux épreuves qui représente 17,9 % des inscrits.

Ensuite, un bref focus relève les trois axes stratégiques et les trois axes innovants reprise dans la note stratégique 2012-2014 au rang desquels il revient de souligner :

- ◆ Le plan coordonné de communication a permis de répondre aux événements qui ont ponctué l'année 2013 dont les 10 ans de l'Accord de coopération de la Validation à Bruxelles et en Wallonie et l'Année des compétences,
- ◆ Les résultats de l'étude d'impact ont conforté l'importance du Titre de compétence dans le parcours socioprofessionnel du candidat (estime de soi, reconnaissance professionnelle dans un métier, entrée dans l'emploi) et ont confirmé à la fois la méconnaissance et l'intérêt des

employeurs à reconnaître le Titre de compétence dans une politique de gestion des ressources humaines, notamment dans le recrutement,

- ◆ Le Cadre Européen des Certifications et son avant-projet d'Accord de coopération actuellement en discussion au niveau des Gouvernements pour lequel la Cellule exécutive du Consortium a participé à sa construction,
- ◆ La Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) a continué son développement pour atteindre fin 2013 un total cumulé de 3793 Titres de compétence,
- ◆ Les développements méthodologiques en cours de préparation et qui seraient mis en œuvre dans le courant de la prochaine programmation FSE :
 - l'approche dossier qui favorise l'évaluation des compétences sur base d'un faisceau de preuves apportées par le candidat et soutenu par le projet pilote au sein des Cellules de Reconversion,
 - l'approche validation en entreprise qui développe une approche collective de la validation et soutenu par le projet pilote Delacre / IFP.
- ◆ La rédaction d'un guide méthodologique à destination des équipes pédagogiques en partenariat avec la fédération ALEAP soutenue par l'Interfédé pour appuyer les formateurs dans l'accompagnement des stagiaires à la validation et augmenter leurs chances d'obtenir un Titre de compétence pour construire leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

La rédaction de ce rapport annuel offre l'occasion de remercier ceux qui par leur attention et leur soutien permettent ces progrès et ceux qui, au quotidien et à tous niveaux inventent, confrontent et organisent des démarches qui permettent aux acteurs de l'entreprise et à leurs partenaires publics de renforcer les identités professionnelles, de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs, d'alléger leur effort en formation et de valoriser leurs acquis sur le marché de l'emploi.

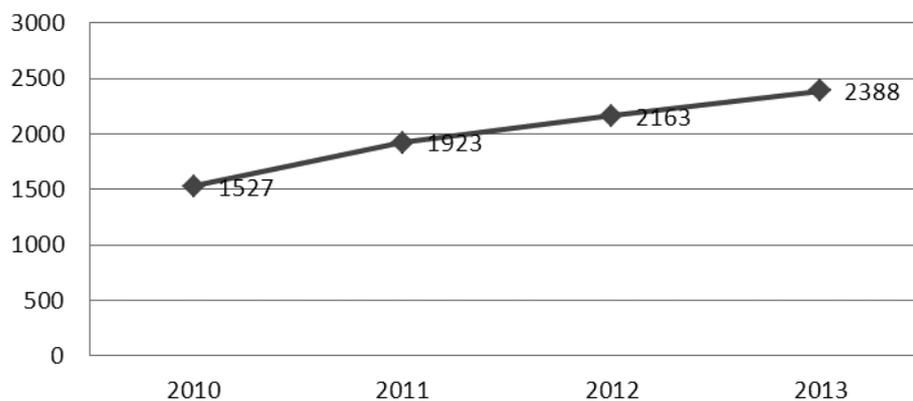
A.

LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Remarque préliminaire

La synthèse suivante a été réalisée au départ des sessions finalisées par Centres dans la plate-forme interactive VAL'ID en date du 06 janvier 2014. A travers ces résultats, ce sont les missions de base reprises dans le décret que nous retrouvons.

1. NOMBRE D'ÉPREUVES
(2010-2013)



1. UN DISPOSITIF EN CROISSANCE

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2013 :

2909	inscriptions de candidats
2388	épreuves réalisées (objectif fixé à 1920 épreuves) ¹
754	sessions réalisées
1734	Titres de compétence délivrés via les épreuves de validation (objectif fixé à 1248 Titres)
3225	Titres émis (imprimés) via la Reconnaissance des acquis de formation (RAF) se rapportant à des formations terminées entre 2010 et 2013.
72,6%	de réussites (objectif fixé à 65%)
82,1%	de taux de présence moyen
36	métiers pour lesquels des sessions ont été réalisées recouvrant 81 unités de compétence
53	métiers pour lesquels des référentiels ont été produits depuis 2005
47	Centres de validation actifs
53	Centres de validation agréés

Le nombre d'épreuves réalisées en 2013 (2388 unités) a augmenté, soit 10.5% par rapport à 2012. L'objectif fixé à 1920 épreuves en 2013 a donc été largement dépassé (cf. Nombre d'épreuves réalisées – Figure 1), sans compter les Titres émis via la Reconnaissance des acquis de formation.

L'émission de Titres de compétence via la Reconnaissance des Acquis de Formation s'est fortement développée dans le courant de l'année 2013. Ce développement trouve son origine dans l'augmentation des dossiers présentés par les opérateurs au Consortium et la résorption du passif de certains opérateurs. Les points statistiques suivants – Les métiers, Réussite, Présence aux épreuves, Profil des candidats – portent uniquement sur les données relatives aux Titres de compétence délivrés suite à une épreuve de validation des compétences. Des éléments complémentaires sur la Reconnaissance des Acquis de Formation peuvent se retrouver sous le point « Reconnaissance des Acquis de Formation ».

2. LES MÉTIERS

On compte 36 métiers pour lesquels des sessions ont eu lieu, recouvrant 81 unités de compétence. (cfr. Nombre d'épreuves par métier en 2013 – Figure 2)

TOP 5 DES MÉTIERS LES PLUS VALIDÉS

En **2012**, le palmarès était le suivant :

- ◆ Employé administratif,
- ◆ Aide-ménagère,
- ◆ Aide-comptable,
- ◆ Technicien PC & Réseaux,
- ◆ Peintre industriel.

En **2013**, la situation se présente comme suit :

- ◆ Aide-ménagère : 584 épreuves,
- ◆ Employé administratif : 405 épreuves,
- ◆ Technicien PC & Réseaux : 189 épreuves,
- ◆ Aide-comptable : 178 épreuves,
- ◆ Ouvrier Boulanger-Pâtissier : 87 épreuves.

En 2013, l'aide-ménagère a repris la tête du classement en terme de nombre d'épreuves réalisées, place que le métier occupait déjà en 2011.

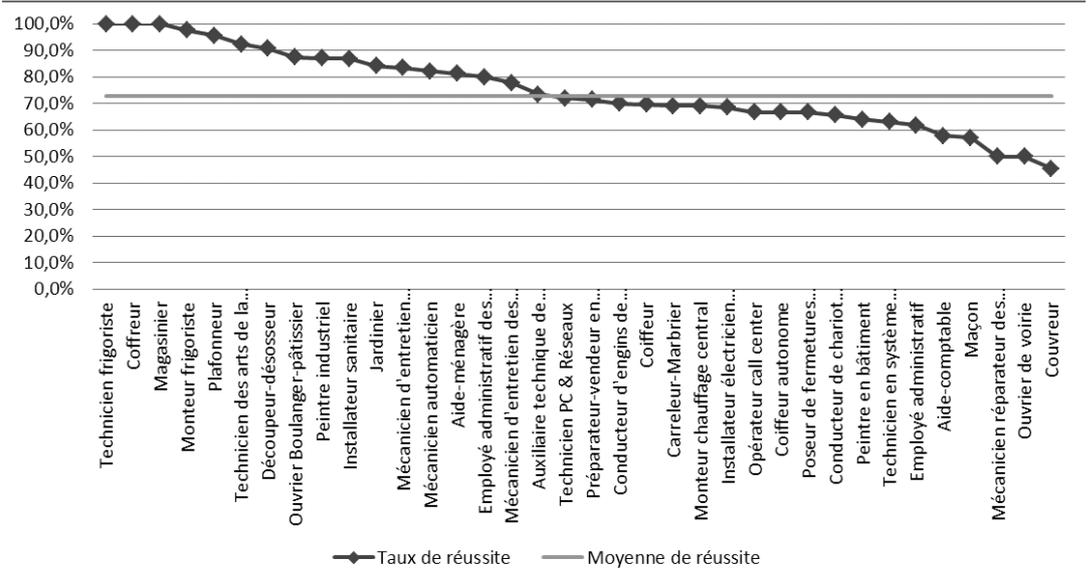
Les deux premiers métiers du classement représentent à eux seuls 41% du nombre total des épreuves, taux qui va avoir un impact sur l'ensemble des statistiques.

Métiers (M/F)	Nombre d'épreuve
Aide-ménagère	584
Employé administratif	405
Technicien PC & réseaux	189
Aide-comptable	178
Ouvrier Boulanger-pâtissier	87
Maçon	84
Coiffeur	82
Installateur électricien résidentiel	70
Peintre industriel	62
Peintre en bâtiment	61
Préparateur-vendeur en boucherie	49
Technicien(ne) en système d'usinage	46
Monteur frigoriste	43
Découpeur-désosseur	43
Carreleur-Marbrier	42
Jardinier	38
Poseur de fermetures menuisées	36
Auxiliaire technique de spectacle	30
Conducteur de chariot élévateur	29

¹ On entend par « épreuve » un candidat présent à une session de validation. Ce terme est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s)

3. TAUX DE RÉUS-SITE PAR MÉTIER

(2013)



↓

Monteur chauffage central	29
Mécanicien automatique	28
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	27
Plafonneur	23
Installateur sanitaire	23
Mécanicien d'entretien industriel	18
Technicien des arts de la scène et de l'évènement	13
Opérateur call center	12
Couvreur	11
Employé administratif des services commerciaux	10
Ouvrier de voirie	10
Conducteur d'engins de terrassement	10
Mécanicien réparateur des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6
Magasinier	4
Coiffeur autonome	3
Coffreur	2
Technicien frigoriste	1
Total général	2388

Figure 2 : Nombre d'épreuves par métier en 2013

3. RÉUSSITE

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation s'élève en 2013 à 72,6%. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2012 (+5.1%). Si une augmentation générale du taux de réussite peut être soulignée, une grande variabilité du taux de réussite par métier est cependant toujours constatée (cf. *Taux de réussite par métier (2013)*).

Cette grande variabilité se retrouve notamment au niveau des 2 métiers en tête du classement. Ainsi, pour le métier d'Aide-ménagère, un taux de réussite de 81.2% est enregistré tandis que pour le métier d'Employé administratif, le taux est de 61.7%. Ces deux métiers, vu leur poids dans la validation, jouent un rôle important sur la moyenne de réussite. L'augmentation du nombre de validation pour le métier d'Aide-ménagère en 2013 conduit ainsi à une augmentation de la moyenne générale de réussite.

Nous pouvons par ailleurs noter un taux de réussite parfait pour les métiers de Technicien frigoriste, Coffreur et Magasinier. Ces chiffres sont toutefois biaisés par le fait que peu d'épreuves ont été mises en œuvre pour ces métiers (respectivement 1, 2 et 4). Les métiers de Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers, d'Ouvrier

de voirie et de Couvreur ont, eux, un taux de réussite particulièrement faible (inférieur à 55%). Il s'agit également de métiers peu mis en œuvre (6, 10 et 11 fois).

4. PRÉSENCE AUX ÉPREUVES

En 2013, le taux de présence aux épreuves est de 82,1%. Ce taux de présence est en progression par rapport à 2012 (+3.7%). *L'acquisition et la maîtrise d'un nouvel outil statistique, Crystal Report ont permis d'approfondir l'analyse relative au taux de présence aux épreuves.*

Ce progiciel nous a ainsi permis d'extraire l'ensemble des justifications en mode texte encodées par le Centre de validation lors d'une absence. Sur base de ce document – composé de 1884 entrées –, nous avons pu définir les raisons les plus fréquemment invoquées par les candidats pour justifier leur absence. Il convient de rappeler le cadre d'utilisation des termes « absence injustifiée » et « absence justifiée ». Ces deux types d'absences peuvent être encodées dans la plate-forme VAL'ID.

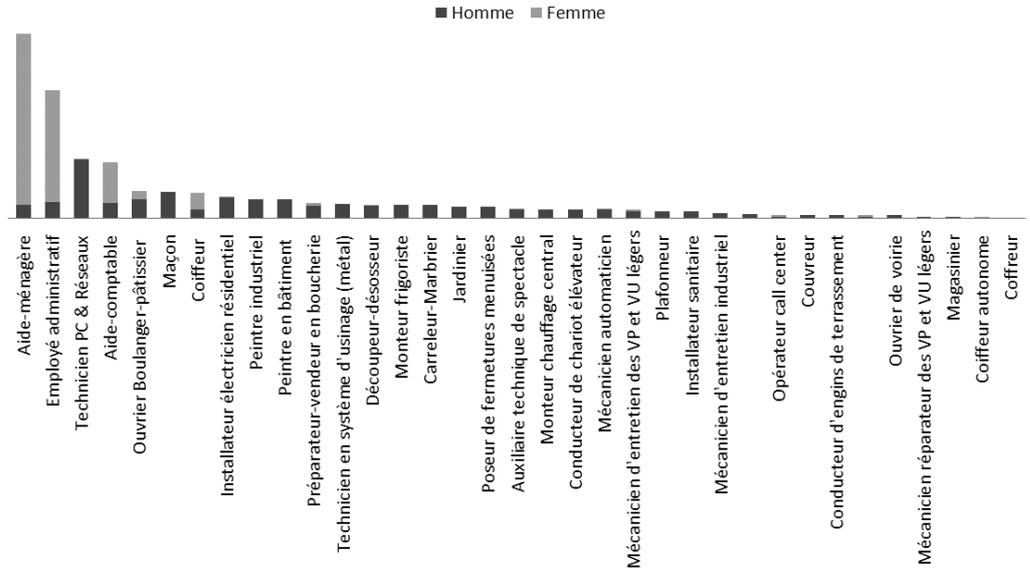
- ◆ Les **absences injustifiées** se caractérisent par une absence de signe de vie du candidat. Cette notion est donc à entendre dans sa première acception : aucune justification n'a été apportée à l'absence,
- ◆ Les **absences justifiées** sont toutes les absences pour lesquelles le candidat a fait une démarche envers le Centre pour prévenir qu'il ne serait pas présent. Il n'y a donc aucune vérification, a posteriori pour définir si cette absence est justifiée ou non, en termes de raison suffisante.

54% des absences sont des absences justifiées pour 46% d'absences injustifiées.

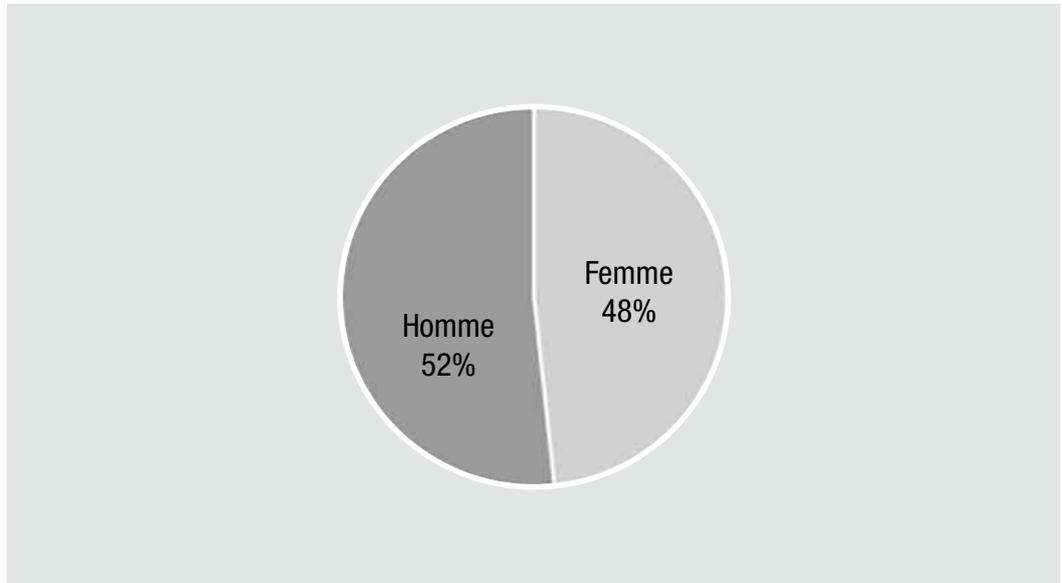
L'étude réalisée dans le courant de l'année 2013, et en cours de lecture par les Chargés de mission, s'est concentrée sur les absences justifiées, en tentant de catégoriser les causes d'absence

Causes d'absences justifiées – 2010-2013	
%	Causes
25%	Aucune justification encodée par le Centre
18%	Maladie
14%	Travail / Formation
11%	Impératifs familiaux
9%	Demande de report
4.5%	Sentiment de « Pas être prêt »
4%	Oubli du candidat

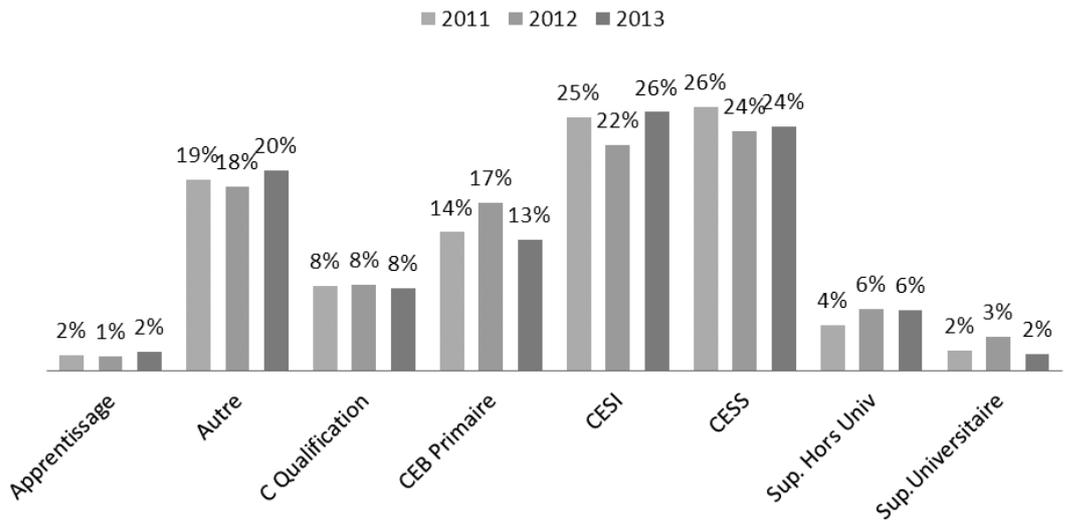
4. TAUX DE PRÉSENCE PAR MÉTIER EN 2013



5. GENRE DES CANDIDATS (2013)



6 : RÉPARTITION DES MÉTIERS PAR GENRE (2013)



Cette analyse des causes d'absentéisme, mise en corrélation avec une étude relative au coût d'une épreuve pour le Centre a permis de dégager plusieurs conclusions et pistes d'amélioration, dont notamment :

- ◆ Cette étude a permis de souligner l'influence de la guidance. Cet entretien peut conduire à une remise en question pour le candidat. Cette remise en question peut l'amener à réfléchir sur ses capacités et donc à être absent lors de l'épreuve (cf. Sentiment de ne pas être prêt – *Désistement – Maladie*),
- ◆ Le délai entre la date de manifestation d'intérêt du candidat et la date d'organisation de l'épreuve constitue également une piste de réflexion,
- ◆ La situation décentrée de certains centres de validation ou les modalités organisationnelles de certaines épreuves – présence d'un *modèle* pour le Coiffeur – expliquent certains taux de présence moins favorables.

5. PROFIL DES CANDIDATS

5.1 La répartition hommes-femmes

Figure 5 : Genre des candidats (2013)

Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à s'inscrire à la validation des compétences (52% d'homme pour 48% de femmes). Cette différence était nettement plus marquée en 2012 puisque 55% des candidats s'étant présentés à la validation cette année-là étaient des hommes.

L'augmentation des épreuves pour le métier d'aide-ménagère (391 en 2012 et 584 en 2013), métier essentiellement féminin, explique l'équilibre homme/femme constaté en 2013. Comme nous l'avons vu, le taux de présence est en augmentation. La différence de présence par genre qui était assez ressentie en 2011 et 2012 s'amenuise : les hommes ont un taux de présence de 82,6% tandis que les femmes ont un taux de présence de 81,5%.

Métiers dits masculins ou féminins

La répartition entre hommes et femmes tend vers un équilibre (52%-48%). Néanmoins, on constate que les femmes se concentrent sur les métiers d'aide-ménagère et employée administrative, d'aide-comptable et coiffeur.

Cette concentration reflète globalement les chiffres de répartition par genre selon les métiers en Belgique². Quelques différences peuvent toutefois être soulignées. Pour certains

métiers, la répartition homme-femme est différente de plus de 10% entre la validation des compétences et la répartition par genre en Belgique. Ainsi, le pourcentage de femmes validant leurs compétences pour les métiers d'ouvrier boulanger-pâtissier et de préparateur-vendeur en boucherie est supérieur au pourcentage de femmes exerçant ce métier. A l'inverse, la validation touche un pourcentage plus important d'hommes que la moyenne de répartition par genre en Belgique pour les métiers d'aide-comptable et de coiffeur.

Pour ces métiers dits masculins ou féminins, le Titre de compétence est un atout. L'étude d'impact montre que les 4 apports principaux du Titre sont par ordre de priorité :

- ◆ Obtenir un Titre (papier officiel),
- ◆ Faire reconnaître ses compétences,
- ◆ Trouver un emploi,
- ◆ Prouver sa capacité à exercer un métier.

Pour les femmes engagées dans des métiers dits masculins, obtenir son Titre est une porte d'entrée vers ces métiers.

cf. Figure 6: Répartition des métiers par genre (2013)

5.2 Profil socio professionnel

Statut Socio-professionnel	Présents	%
Chercheur d'emploi	1486	62,2%
Chercheur d'emploi non-indemnisé	230	9,6%
Chômeur complet indemnisé	1256	52,6%
Travailleurs	592	24,8%
Travailleur indépendant	41	1,7%
Travailleur intérimaire	15	0,6%
Travailleur salarié	536	22,4%
Autres	310	13,0%
Total général	2388	100,0%

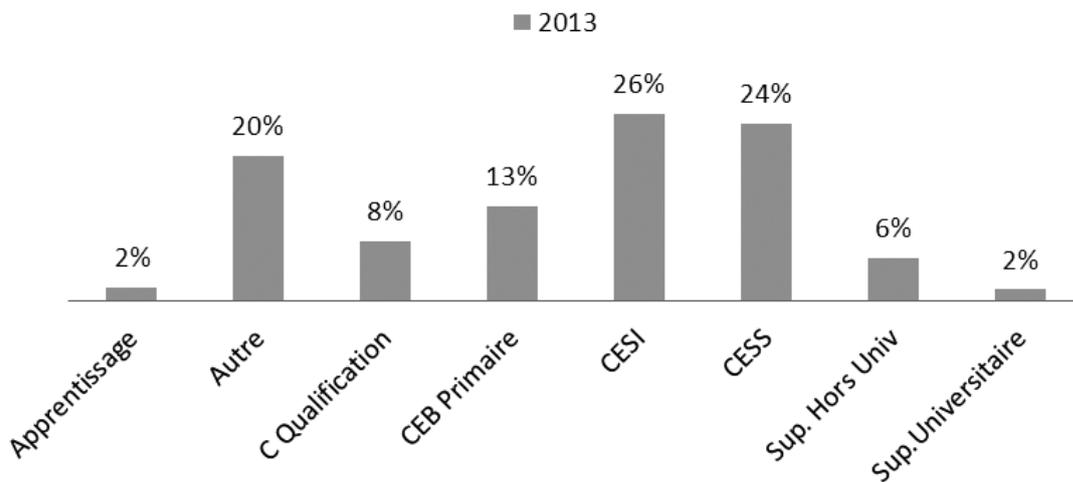
Figure 7: Profil socio-professionnel des candidats (2013)

Le profil socio-professionnel du candidat à la validation des compétences reste majoritairement celui du chercheur d'emploi (62,2%). Cette catégorie est toutefois légèrement moins représentée qu'en 2012 (-2,2%). Les travailleurs représentent également une catégorie plus faible que l'année précédente (24,8% en 2013 pour 26,3% pour 2012). La catégorie « Autres » est donc la seule à avoir connu une augmentation. Cette augmentation pose question.

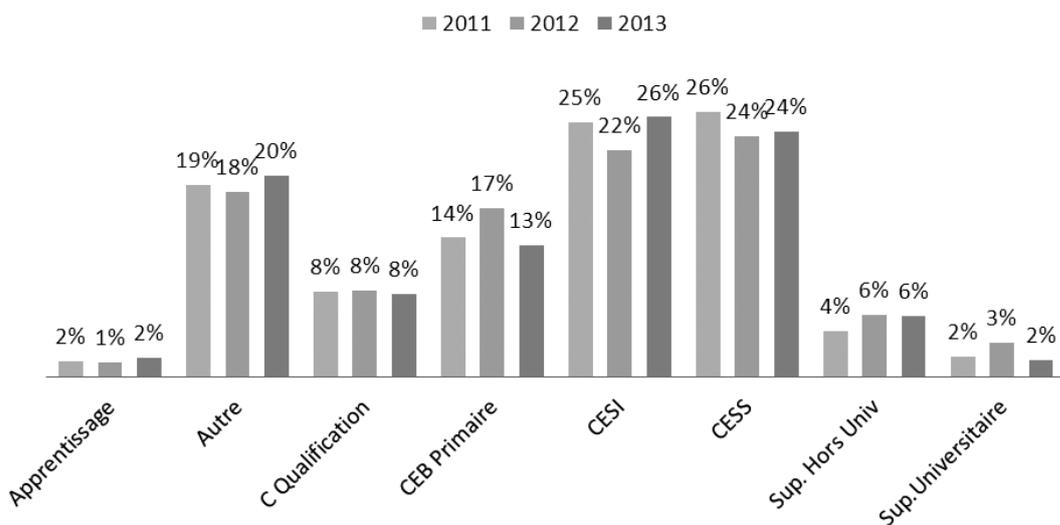
Dans le cadre des développements de la plate-forme interactive VAL'ID, une précision de la catégorie « Autres » sera apportée en 2014.

² Analyse effectuée sur base des chiffres de la Direction générale Statistique et Information Economique du SPF Economie, ces chiffres datant de 2010.

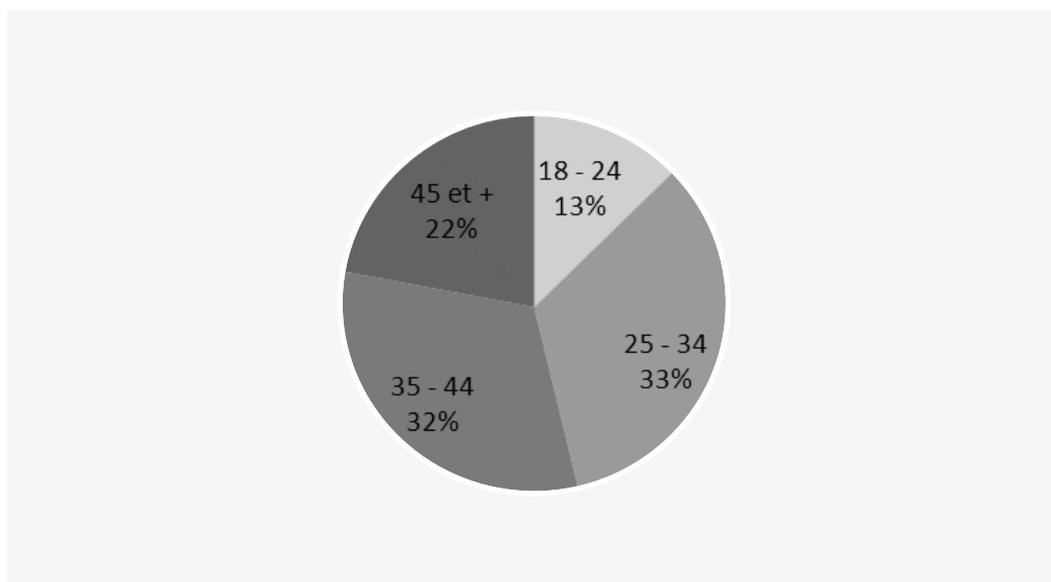
8. RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS PAR NIVEAU SCOLAIRE
(2013)



9. RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR NIVEAU SCOLAIRE
(2011-2013)



10. RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR TRANCHE D'ÂGE
(2013)



5.3 Le niveau scolaire des candidats

La validation des compétences s'adresse en priorité à un public ayant un niveau de qualification peu élevé. Nous pouvons constater que 39% des candidats ont un niveau égal ou inférieur au CESI.

La catégorie « Autres » qui représente 20% ne peut pas être interprétée actuellement (cf. Figure 8. Répartition des candidats présents par niveau scolaire).

Contrairement à 2012 marquée par une augmentation des candidats disposant du CEB, nous notons en 2013 une nette diminution des candidats disposant du CEB (-4%). Cette diminution est contrebalancée par une augmentation des candidats ayant le CESI (+4%) (cf. Figure 9. Répartition des candidats par niveau scolaire (2011-2013)).

Le pourcentage de candidats disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur diminue légèrement et reste largement minoritaire. Ainsi, ce pourcentage passe de 3% pour 2012 à 2% pour 2013.

5.4 Répartition des candidats par tranche d'âge

La répartition des candidats par tranche d'âge en 2013 montre que les différentes générations sont concernées par la validation des compétences.

cfr. Figure 10: Répartition des candidats par tranche d'âge (2013)

La moyenne d'âge des candidats ayant présenté une épreuve de validation en 2013 s'élève à 36 ans. Cet âge moyen est stable puisqu'il correspond à l'âge moyen des candidats depuis 2010. Le taux de présence varie légèrement selon la tranche d'âge. La moyenne de présence, tout âge confondu, est de 82.1%. L'analyse du taux de présence par tranche d'âge permet de constater que les 18-24 ans ont un taux de présence de 76.1%.

Les 18-24 ans ont par contre le taux de réussite le plus élevé. 78.1% de ces candidats réussissent l'épreuve de validation. Ce pourcentage est nettement au-dessus de la moyenne de réussite (+5.5%). Les 25-34 et les 35-44 ont, quant à eux, un taux de réussite très proche de la moyenne, avec des taux de réussite de respectivement 73.1% et 72.7%. Nous notons une décroissance du taux de réussite en fonction de l'âge, avec un très bon taux de réussite pour les 18-24 ans et un taux de réussite inférieur à la moyenne pour les 45 et +.

cfr. Figure 11: Taux de présence par tranche d'âge (2013) page suivante

cfr. Figure 12 : Taux de réussite par tranche d'âge (2013) page suivante

6. RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION (RAF)

La reconnaissance des acquis de formation s'est considérablement développée et a pris une réelle ampleur en 2013.

Pour rappel, ce sont les opérateurs de formation professionnelle partenaires du Consortium (Bruxelles Formation, Forem, IFAPME) qui introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation et l'épreuve finale et le référentiel de validation des compétences comprenant la grille d'évaluation. Dans le cas d'acceptation du dossier, les candidats ayant réussi l'épreuve finale sanctionnant la formation se voient décerner un Titre ou plusieurs Titres de compétence correspondants.

Ainsi, cette année, le Consortium a marqué leur accord sur 9 dossiers de correspondance.

Notons que les Titres émis en 2013 ne sont pas tous relatifs à des formations terminées en 2013. Vu la rétroactivité du processus de reconnaissance à une année et la résorption du passif chez certains opérateurs, une partie importante des Titres émis en 2013 concernent des formations terminées les années précédentes

(cf. figure 13. Titres RAF émis en 2013 par opérateur en fonction des années de formation).

7. DÉLAI D'ATTENTE

La validation des compétences est un processus simple qui requiert quelques étapes bien définies :

- ◆ L'inscription,
- ◆ La guidance – qui consiste en un entretien afin d'estimer les capacités du candidat et de lui préciser les conditions de l'épreuve,
- ◆ L'épreuve de validation.

La recommandation européenne stipule que « les personnes qui sont au chômage ou qui risquent de l'être ont la possibilité [...] de faire, dans un délai raisonnable, si possible dans les six mois, [...] un bilan de leurs aptitudes [...] ». A partir des données issues de notre plate-forme interactive VAL'ID, une étude a été réalisée au sein du Consortium pour déterminer le positionnement de la validation par rapport à cette recommandation.

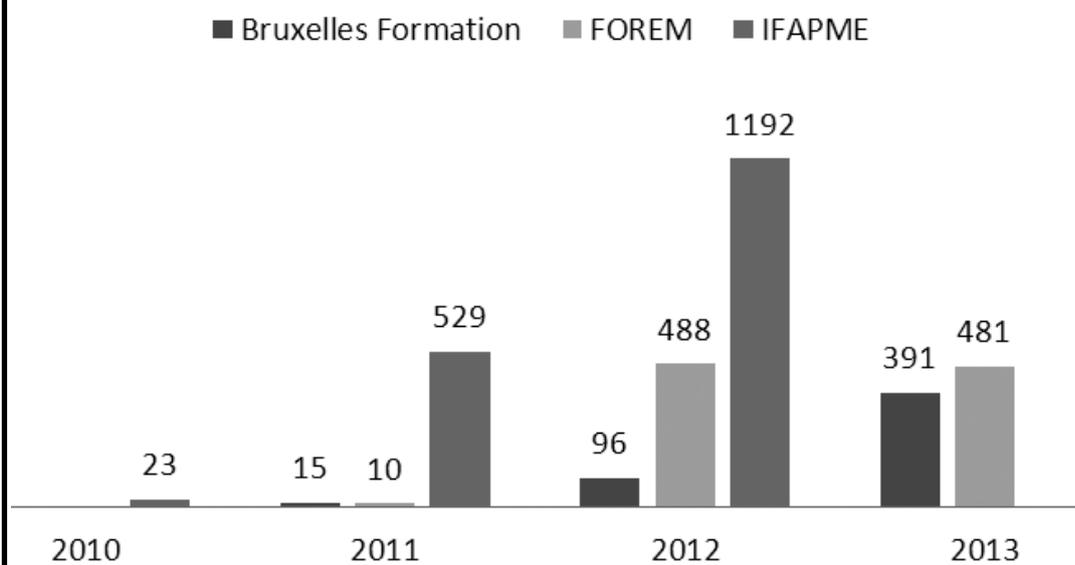
11. TAUX DE PRÉSENCE PAR TRANCHE D'ÂGE
(2013)

Tranche d'âge	Taux de présence
18 - 24	76,1%
25 - 34	81,3%
35 - 44	84,9%
45 et +	83,1%
Total général	82,1%

12. TAUX DE RÉUSSITE PAR TRANCHE D'ÂGE
(2013)

Tranche d'âge	Taux de réussite
18 - 24	78.1%
25 - 34	73.1%
35 - 44	72.7%
45 et +	68.6%
Total général	72.6%

13. Evolution des Titres RAF par opérateur



Au vue du processus décrit ci-dessus, deux points de vue pouvaient être abordée :

- ◆ Une étude concernant le temps d'attente entre l'inscription et la guidance,
- ◆ Une étude concernant le temps d'attente entre l'inscription et l'épreuve de validation.

La guidance et l'épreuve permettent, toutes deux, de mettre le candidat face à ses compétences, dans un premier temps de façon déclarative lors de la guidance et, dans un second temps, de manière pratique, avec une implication certificative lors de l'épreuve de validation. L'étude a été réalisée en tenant compte des deux points de vue. Nous avons ainsi également pu percevoir la déperdition liée à chacune des étapes du processus.

L'analyse relative au temps d'attente entre l'inscription et la guidance a permis de constater qu'il existe, depuis 2010, une déperdition de près de 5% des candidats entre l'inscription et la guidance. Lorsque celle-ci est réalisée, nous pouvons noter que 98% de ces guidances sont réalisées dans les 6 mois qui suivent l'inscription à la Validation, dont près de 95% dans le mois qui suit l'inscription.

La seconde analyse, relative au temps d'attente entre l'inscription et l'épreuve de validation nous apprend, elle, que 87% des candidats à la validation continuent le processus suite à la guidance. Parmi eux, 93% sont inscrits à une session de validation qui est réalisée dans les six mois qui suivent leur inscription.

A ce temps d'attente est liée une liste d'attente. Celle-ci touche plus particulièrement le secteur de l'administration-économie-gestion et le secteur Service aux personnes.

B.

RAPPORT DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

1. AXES PRIORITAIRES

1.1 Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de compétences auprès des publics comme partie intégrantes

2013 fut l'Année des compétences mais également l'occasion de marquer les 10 ans de l'Accord de coopération instaurant la validation des compétences. Le Consortium de validation des compétences a participé activement aux actions de l'Année des compétences (pilotage de la thématique Validation et valorisation des compétences, plan de communication, site internet, événements, communiqués de presse,...). Dans le cadre des 10 ans du Titre de compétence, le Consortium a proposé 4 actions de communication, à Bruxelles et en Wallonie;

- ◆ Une visite didactique et animée organisée dans le Centre de validation des compétences Epicuris, orientée Qualité (30 mai) avec une première présentation de l'étude d'impact du Titre.

En collaboration avec une agence, des outils spécifiques de communication ont été développés, outils réutilisables pour d'autres visites didactiques,

- ◆ Un événement marquant les 10 ans de l'Accord de coopération (10 juin au CEME à Charleroi) à destination de nos partenaires :
 - introduction par Madame M. K. Vanboeckstal, Administratrice générale du FOREM,
 - interventions des Cabinets ministériels en charge de l'Enseignement et en charge de la Formation professionnelle,
 - présentation des 3 axes prioritaires et innovants de

la Note d'orientation stratégique par les partenaires sociaux,

- signatures de conventions sectorielles, remise de 30 Titres de compétence,
- gâteau d'anniversaire réalisé par le Centre Région de Bruxelles-Capitale - Métiers de bouche.
- ◆ Une conférence de presse ((26 juin 2013) pour le 10.000ème candidat inscrit à une épreuve de validation des compétences dans Centre de validation de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège,
- ◆ Une avant-soirée d'information sur la validation des compétences (15 octobre) à destination des acteurs de l'entreprise, lors de laquelle :
 - le Ministre Rachid Madrane a remis le 10.000e Titre de compétence,
 - le Centre bruxellois de validation des compétences pour les métiers de la Logistique a fait la démonstration d'une épreuve de validation,
 - le Fonds social Transport et Logistique a présenté les correspondances entre les Titres de compétences et le brevet cariste.

Ces actions de communication ont permis le renforcement de la notoriété du Titre et sa promotion auprès des entreprises et du réseau de partenaires.

Dans le cadre de l'Année des compétences, le Consortium a piloté la thématique « Validation et valorisation des compétences ». Un colloque et une matinée d'information sur les différents dispositifs de reconnaissance des acquis (VDC, VAE Universités et Hautes Ecoles et art. 8 de l'Enseignement de Promotion Sociale) ont été organisés. Un site commun www.valorisermonexperience.be a été mis en ligne.

Les travaux du groupe de travail mis en place pendant l'année des compétences ont permis d'engranger :

- ◆ des recommandations communes à la VAE, à l'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE et au CONSOR-

TIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES.

Ce texte a été publié en annexe du Livre blanc de l'Année des compétences, peut être téléchargé à l'adresse www.cvdc.be,

- ◆ des axes de travail commun dont un projet relatif à la documentation des compétences tout au long de la vie qui sera mis en œuvre dans le courant 2014 en collaboration avec le Conseil Régional de la Formation et d'autres partenaires.

Dans le cadre de la campagne de communication globale de l'Année des compétences, deux vidéos en lien avec la thématique de la validation et de la valorisation des compétences ont également été produites et diffusées à plus de 100.000 vues chacune.

2013 fut également l'occasion de participer à de multiples actions de promotion coordonnées avec nos partenaires, à destination des candidats et des entreprises (Salon des mandataires, Semaine de l'Emploi, Rencontre de la Qualité, Brunch de la validation des compétences, Inauguration d'un nouveau Centre de validation des compétences, etc.). Soulignons également la mise en œuvre des fiches actions communication des Conventions sectorielles par quelques premières actions, telles que la production des folders à destination des entreprises pour les secteurs de l'alimentation et de l'électricité.

Quelques chiffres et indicateurs pour 2013

50.025 visiteurs uniques dont 66,5% de nouveaux visiteurs ont consulté le site www.validationdescompetences.be

(43.887 visiteurs en 2012)

1104 personnes sont actuellement inscrites à la newsletter ;

Plus de 20 articles et reportages ont été diffusés dans les médias :

- ◆ presse écrite : l'Echo (30 janvier), Vlan (28 août), Vers l'Avenir (13 juillet, 4 juin, 26 juin), la Voix du Nord (juin) ;
- ◆ télé et radio: Vivacité (18 février, 11 juin, 27 juin), No télé (juin), Télé Bruxelles (novembre),
- ◆ presse associative et spécialisée : Magazine Excel (mai), Journal du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles –capitale (déc.), magazine Syndicats (4 octobre), UCM Liège (sept.), magazine Prof (sept.), Le Grain (21 mai), Dynamisme (juillet),
- ◆ web: site de l'UWE (6 juin, 17 juin, novembre), RTBF (11 juin, 27 juin), newsletter du Forem (juillet et novembre).

Production de nouveau matériel

Dans le cadre des 10 ans du Titre de compétence, le Consortium de validation des compétences s'est donné de nouveaux outils (fléchage, beach flag, bâches, roll up didactiques, clé

USB avec l'étude d'impact du Titre de compétence, badges). Nous avons également mis à jour les folders sectoriels.

1.2 Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs

1.2.1 Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers

Depuis 2012, l'articulation des productions du CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES se fait avec les profils du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS.

Si en 2012, l'articulation des travaux visait à la mise en application du Décret du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS, c'est-à-dire l'adoption par le Consortium du profil métier et du référentiel de compétences professionnelles, en 2013, la correspondance entre les UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) et les (UC) Titres de compétence s'est faite de manière à ce que chaque UAA se retrouve au moins une fois complètement dans les UC, afin de permettre des dispenses ou une reprise en formation plus aisée pour les usagers.

De même, le profil d'évaluation du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS sert également de référence aux épreuves de validation du Consortium.

Ainsi, au cours de l'année 2013, cet ajustement pour les métiers de *l'esthéticien, du couvreur, du serveur, du Web Designer et de l'installateur électricien résidentiel* s'est fait plus précis, nécessitant de fréquentes rectifications dans les commissions de référentiels et ne permettant pas la résolution des travaux dans les délais habituels.

L'expérimentation de cette recherche de cohérence a permis la rédaction d'une **note au comité directeur** en septembre, demandant la réactivation de la **commission méthodologie** afin de permettre à chaque opérateur, y compris au Consortium, de se situer dans la cohérence des références, sans perdre son identité et de permettre aux experts méthodologiques d'assister aux coproforos (commissions des profils de formation) du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS.

La recherche de cohérence s'est donc fortement renforcée au cours de l'année 2013.

1.2.2 Participer à des projets européens

Cadre européen des certifications :

La Cellule exécutive du Consortium a poursuivi, via sa participation au sein des groupes de travail « Descripteurs », « Qualité » et « Positionnement » la construction du Cadre Francophone des Certifications en conformité avec les directives européennes. 2013 a vu l'aboutissement de ces travaux et des notes ont été déposées aux différents cabinets et gouvernements.

2014 sera l'année de défi de la mise en place de ce Cadre et plus précisément pour le CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES celui de l'inscription de ses différentes productions dans ce nouveau dispositif.

Projet Leonardo « Ecvet in Progress³ » :

Les ECVET ou crédits d'apprentissage européen pour la formation et l'enseignement professionnels est un dispositif pour le transfert, la capitalisation et la reconnaissance des acquis des apprentissages en Europe.

Les ECVET et le CEC sont complémentaires. Les deux dispositifs ont comme caractéristiques communes d'être :

- ◆ basés sur les acquis d'apprentissages,
- ◆ centrés sur les certifications,
- ◆ dédiés à l'apprentissage tout au long de la vie,
- ◆ consacrés à la mobilité,
- ◆ orientés sur la transparence.

Le projet Leonardo « Ecvet in Progress » avait débuté en 2011 pour se clôturer en décembre 2013.

Ce projet entend favoriser la mise en place concrète des ECVET et accroître les mobilités entre les différents partenaires impliqués dans l'expérimentation théorique de parcours types du secteur de la construction.

Concrètement, ce projet a permis, en plus de faire connaître aux partenaires finlandais et estoniens le dispositif de validation des compétences mis en place en Belgique francophone, d'éprouver l'accueil réservé au Titre de compétence dans différents pays de l'UE. En effet, des parcours fictifs reprenant tous les types de mobilités existant ont assuré la diffusion virtuelle de notre Titre. Selon les pays et les reprises en formation envisagés dans les différents scénarios, nous avons pu évaluer l'effet du Titre sur le parcours des candidats. In fine, cela nous a permis de mettre en avant une série de recommandations tant propres à chaque pays que communes à tous les partenaires afin de faciliter la mise en place du système Ecvet. Dans tous les cas de figure, il est apparu comme crucial de continuer à développer et soutenir le rôle prépondérant de la validation des compétences dans une

perspective de mobilité et d'apprentissage tout au long de la vie, et ce principalement dans le cadre de la reconnaissance officielle des acquis non formels et informels.

Toutes les recommandations sont reprises dans un manuel de bonnes pratiques et recommandations qui est téléchargeable, ainsi que les nombreux autres outils créés lors de ce projet, sur le site internet indiqué en bas de page.

Projet Leonardo « Validoss » : l'approche dossier comme mode d'évaluation des compétences

En juillet 2013, le dossier « Validoss » introduit par le Consortium, dans le cadre d'un appel à projets Leonardo a été accepté.

PARTENAIRES

- ◆ la Belgique (Consortium + partenaires du monde du travail),
- ◆ l'Espagne (Formation Professionnelle Initiale),
- ◆ l'Irlande (Institut d'enseignement supérieur),
- ◆ le Luxembourg (ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle),
- ◆ la Suisse (Institut d'enseignement supérieur).

LES OBJECTIFS DU PROJET

- ◆ Diversifier le mode d'évaluation des compétences,
- ◆ Permettre la rencontre, la réflexion et l'échange de bonnes pratiques sur l'approche dossier,
- ◆ Réaliser *un guide de l'évaluation des compétences* (approche, public, lieu...),
- ◆ Organiser un colloque permettant la réflexion sur l'évaluation par dossier.

Rappelons que le projet s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'article 19 de l'Accord de coopération et dans l'expérimentation de projets-pilotes sur l'approche dossier (décrite plus avant sous la rubrique « préparer la mise en œuvre de l'approche dossier »). La Belgique étant le pays organisateur, une première rencontre transnationale a eu lieu en octobre 2013, permettant à chaque partenaire de prendre connaissance de son dispositif institutionnel et méthodologique de validation. Au cours de cette première rencontre, la base d'un guide méthodologique de l'approche dossier a été initiée. Les contributions alimentant la réflexion entre les rencontres transnationales sont apportées au moyen d'une dropbox. La première rencontre a fait l'objet d'un compte rendu détaillé transmis au comité directeur, et à la commission consultative. Le projet se poursuit jusqu'en 2015. Trois rencontres sont d'ores et déjà prévues en 2014.

1.2.3 Finaliser les outils à destination des partenaires ISP

Le Consortium de validation limite son action à l'évaluation de la maîtrise des compétences. Afin d'inscrire cette évaluation dans son contexte, le CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES tente d'initier des partenariats avec les acteurs actifs sur le marché de l'emploi, de la formation et de l'insertion, la priorité fut d'aller vers les publics potentiels. Plusieurs collaborations ont été développées depuis plusieurs années ((cf. rapport d'activités 2011 et 2012) portant sur la place et/ou la reconnaissance du dispositif dans les parcours des personnes, le développement d'outils à destination des conseillers, des aides sur le plan méthodologique. Parmi celles-ci, quatre priorités ont pu faire l'objet d'une attention particulière.

Trois partenaires ont été prioritaires tout au long de l'année 2013. LES AVANCÉES

Les EFT/OISP membres de la Fédération ALEAP⁴ - Ce projet mené en partenariat avec la Fédération Aleap et soutenu par l'Interfédé⁵ est le plus abouti dans le développement d'une méthodologie d'accompagnement des stagiaires à la validation. Ce guide s'adresse aux équipes pédagogiques et apporte informations, méthodologie et outils aux formateurs.

Fin de l'année 2013, il a été présenté à l'ensemble du secteur des Ateliers ou Entreprise de Formation par le Travail (AFT ou EFT) et des Organismes d'insertion Socioprofessionnelle(OISP) dans les locaux de l'Interfédé à Namur.

Le projet avec l'AWIPH⁶ - Suite aux conclusions d'un travail entamé en 2012 sous l'impulsion du CSEF de Verviers et de l'AWIPH, en partenariat avec 4 Centres de formation agréés Awiph⁷, les directions de l'AWIPH et du Consortium ont décidé d'officialiser le travail réalisé par une convention qui sera signée dans le courant du mois de février 2014.

Durant ces deux années, des contacts réguliers ont été établis avec nos Centres de validation dont Autoform pour le mécanicien automobile, le Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme-Saint Georges pour l'aide-ménagère, le Centre de Formation Le Forem de Floreffe pour l'employé administratif.

L'objectif poursuivi est de promouvoir l'intégration de la personne porteuse d'un handicap dans le processus de la validation des compétences en :

- ◆ Sensibilisant les acteurs du réseau de la validation des compétences aux difficultés rencontrées par les personnes reconnues ou non par l'AWIPH,
- ◆ soutenant le dispositif de Validation des Compétences afin de permettre la construction d'un modèle adapté de procédure de passation des épreuves au public reconnu ou non par l'AWIPH,
- ◆ partageant les expertises des parties prenantes.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles pilotés par l'Association des Villes et des Communes - Deux difficultés ont été rencontrées pour la mise en œuvre des validations du Titre 1 du métier d'Assistant-e ménager-ère en collectivité :

- ◆ la révision du métier en commission de référentiel,
- ◆ la prise en charge de la mise en œuvre des épreuves de validations par un opérateur de formation partenaire du Consortium.

Ces deux difficultés sont partiellement levées, la commission de référentiels a apporté les aménagements demandés et deux opérateurs analysent les possibilités de mise en œuvre dès 2014.

LES FREINS RENCONTRÉS

Malgré l'adoption d'une attitude d'écoute et d'effort de compréhension face à un dispositif jeune et en pleine expansion pour répondre au plus vite aux demandes de plus en plus pointues de nos partenaires, la cellule exécutive rencontre les freins suivants :

- ◆ la collaboration avec le CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES est laissée à l'initiative des partenaires potentiels. C'est, bien entendu, une opportunité en vue d'une implication réelle, mais coûteuse en temps d'information et de concertation pour la Celex. La part de l'appréciation strictement personnelle de représentants de partenaires potentiels peut dès lors dominer des enjeux collectifs,
- ◆ le pilotage de l'offre de validation et l'incapacité à mettre en œuvre certains métiers ou unités de compétence,
- ◆ la lourdeur des processus à respecter notamment dans la négociation pré-commission de référentiels,
- ◆ l'environnement politique et les incertitudes des partenaires quant à leur rôle et à leurs moyens.

1.2.4 Les conventions sectorielles

La validation des compétences fait partie des engagements repris dans les conventions sectorielles cadres de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A cet effet,

4 Fédération Aleap : Fédération d'Entreprises par le Travail et d'Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle (<http://www.aleap.be/>)

5 Interfédé : l'Interfédération représente l'ensemble du secteur des Ateliers ou Entreprise de Formation par le Travail (AFT ou EFT) et des Organismes d'insertion Socioprofessionnelle(OISP) en Wallonie et à Bruxelles ; à cette fin elle est reconnue et subsidiée par la Région wallonne et le Fonds Social Européen. (<http://www.interfed.be/>)

6 AWIPH : Agence Wallonne pour l'Intégration des Handicapés (<http://www.awiph.be/>)

7 Aurelie (mécanique automobile), Le Plope et EFE (employé administratif), Le Tilleul (Aide-ménagère)

le Consortium a signé plusieurs conventions sectorielles spécifiques de concert avec le SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS et a participé aux comités de suivi opérationnel des conventions sectorielles coordonnés par la cellule des Stratégies transversales de la Région wallonne, ainsi qu'aux évaluations des conventions-cadres.

Le Consortium a également collaboré avec des secteurs professionnels non signataires d'une convention cadre gouvernementale. Ces contacts privilégiés ont pu déboucher sur des conventions particulières ou des plans de travail.

Les comités de suivi évaluent et actualisent au moins annuellement les fiches-actions inhérentes à chaque convention.

Ces fiches-actions concernent le planning articulé des métiers rentrant au SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS et à la validation, les actions de communication autour de la validation et le développement de la valeur d'usage du Titre de Compétence.

Voici un état de situation des contacts sectoriels (actions de 2013 en gras) : *voir tableau en page suivante*

Ces conventions et plans de travail devraient devenir des axes opérationnels structurant la mise en œuvre de la future note d'orientation stratégique.

Secteurs professionnels ayant signé la convention sectorielle cadre => CONVENTIONS SPECIFIQUES			
Secteurs	Ancienne convention avec CVDC	Convention cadre RW-FWB	Convention spécifique SFMQ-CVDC
Construction (FFC)	16-déc-08	juil-11	Signature corps convention en septembre 2012 Fiches-actions 1 et 2 signées en 2013 (à réactualiser) Fiches-actions 3 et 4 à construire Comité suivi le 22/11/13 Evaluation convention cadre le 16/12/13
Electricité (Formelec)	3-mai-08	déc-11	Signature corps convention en octobre 2012 et fiches en octobre 2013 Comité de suivi les 25/04/13 et 11/10/13
Horeca Wallonie et Bruxelles	/	déc-11	Signature corps convention et fiches-actions en novembre/ décembre 2012 Comité de suivi le 21/10/13 Evaluation convention cadre le 22/01/14
Pouvoirs locaux (CRF)	/	déc-11 (avec NM privé)	Signature corps convention le 8 février 2013 (salon des mandataires) Fiches-actions existantes mais CRF doit fournir liste métiers Réunion de suivi des fiches-actions le 12/11/13 Evaluation convention cadre le 10/01/14
Coiffure/fitness/soins de beauté (CP 314)	29-janv-10	Avril-12	Signature corps convention et fiches-actions le 10 juin 13 Comité de suivi le 23/10/13 Evaluation convention cadre le 22/01/14
Industrie métallique et technologique (IFPM)	29-avr-09	Fév-12	Signature prévue initialement en 2013 : en attente
Garage, carrosserie et commerce du métal (Educam)	Août 2009	Négociations en cours	Proposition d'une convention orientée « épreuves sectorielles » reçue d'Educam fin août 13 Réunion le 5/11/13 pour éclaircir certains points => à suivre en 2014
Non Marchand privé (APEF, FE.BI)	/	déc-11 (avec CRF)	Suite à l'Inter-fonds de décembre 12, journée d'information pour les gestionnaires des fonds. Pas encore de consensus => à suivre en 2014 Evaluation convention cadre le 10/01/14
Secteurs ayant signé une convention avec le CVDC mais pas la convention cadre=> CONVENTIONS PARTICULIERES			
Alimentaire (IFP)	29-janv-08	/	Signature corps convention et fiches le 10 juin 13 Projet Delacre en cours
Secteurs verts (Mission wallonne)	1-mai-09	/	Signature corps convention et fiches-actions en juin 13
Secteurs poursuivant ou visant un plan de travail avec le CVDC			
Transport et Logistique (FSTL)	/	/	Equivalence du Titre avec le «brevet cariste» (confirmation par CA du fonds le 6 décembre 2012) Aller vers un plan de travail en 2014 pour dynamiser la validation
Bois	/	/	Rencontre le 24/04/13 avec proposition de convention => à suivre en 2014
Cefora	/	/	Contacts en octobre 2013 => à suivre en 2014
Interim	/	/	Contacts établis, relai régulier d'informations
Titres-Services	/	/	Contacts établis et actions d'information Réunion le 26/09/13 : établissement d'un plan d'action de communication
Fonds de l'expérience professionnelle	/	/	Réunion le 4/10/13 avec C. Van Hecke : 1 ^{ers} contacts établis et projet de collaboration

1. 3 Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts

1.3.1 Qualité

Ressources humaines

La Cellule exécutive du Consortium (Célex) s'est dotée de deux nouveaux outils de gestion du personnel : Les descriptions de fonction et les grilles de compétence. Ces outils de base ont servi de base aux entretiens d'évolution et au recrutement du personnel et font l'objet d'une amélioration continue.

PAP (Plan d'actions prioritaires)

Afin d'optimiser l'investissement personnel de chaque membre de la Célex, des Plans d'Actions Prioritaires « coopérant » ont été mis en place.

Les membres du secrétariat disposent dorénavant d'un plan d'actions prioritaires individuel rattaché à la Cellule Qualité.

Améliorations et développements de la plate-forme interactive VAL'ID

Les acteurs des Centres de validation via la plate-forme VAL'ID signalent les difficultés et proposent des améliorations ou ajouts.

Un document récapitulatif a été élaboré en vue de les répertorier aisément.

Une réunion a été planifiée avec Expert IT en vue de déterminer la faisabilité et le coût des demandes répertoriées dans le récapitulatif. Le plan de travail est opérationnel.

Manuel Qualité

Un groupe de travail composé de la qualitiennne et des chargés de mission a revu le manuel de gestion intitulé dorénavant le Manuel Qualité. Dans ce manuel, les Centres de Validation déclinent leur vision, missions et valeurs en accord avec leur opérateur de formation. Les processus Qualité pour l'obtention d'un agrément ou d'un renouvellement d'agrément y sont également décrits en détail.

Par conséquent, depuis fin 2013, ce nouveau manuel Qualité est opérationnel et les Centres le transmettent à la Célex après l'avoir complété.

Évaluation de la session – document D-65

Le processus Qualité prévoit l'évaluation de la session par le candidat. Le document D65 permet cette évaluation et est remis aux candidats venant de passer son épreuve de validation.

Ce document a fait l'objet de réflexion lors des journées de formation des responsables des Centres de validation. Il a été revu pour l'améliorer en tenant compte des suggestions des Centres de validation. Ce document fait l'objet d'une phase test.

Il a été décidé de ne plus utiliser ce document à chaque session mais de le remettre aux candidats lors d'opérations ciblées sur un métier ou sur une Unité de compétence posant problème.

Étude impact

Sonocom, le consultant qui a réalisé l'étude d'impact sur la valeur du Titre de compétence, a présenté les résultats devant la Commission Consultative et d'agrément au début de l'année 2013. Celle-ci a émis des remarques et propositions pour approfondir cette étude et mener des actions découlant des conclusions présentées.

Ayant constaté que de nombreuses entreprises ne connaissent pas encore suffisamment le dispositif, une sensibilisation particulière a été menée :

- ◆ envoi d'une documentation sur les avantages du Titre de compétence dans la gestion des ressources humaines,
- ◆ envoi d'invitations ciblées aux événements qui ont ponctué l'année 2013 (année des compétences, 10 de la Validation, visites de Centres de Validation),
- ◆ présentation des résultats de l'étude d'impact lors de ces mêmes événements,
- ◆ diffusion à large échelle de la clé USB reprenant et commentant les résultats (CSEF, CRF, Fonds sectoriels, CESR, etc.).

La place de la Qualité dans les dispositifs européens

En 2009, l'Union Européenne a adopté une recommandation dite « EQAVET⁸ » relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour une gestion de la Qualité dans l'enseignement et la formation professionnels.

EQAVET tient compte des Principes communs régissant la gestion de la Qualité dans l'enseignement et la formation (voir annexe III de la recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant le CEC pour l'éducation et la formation tout au long de la vie).

EQAVET a pour mission de favoriser la mise en œuvre du Cadre Européen des Certifications (CEC) en apportant la garantie de la qualité des certifications des acquis d'apprentissage.

En 2013, la majorité des experts méthodologiques ont traduit l'EQAVET au niveau national en concertation avec ECVET et EQF (ou CEC).

8 EQAVET : The European Quality Assurance in Vocational Education and Training <http://www.eqavet.eu/gns/about-eqavet/welcome.aspx>

Année des compétences et projet de diagnostic croisé

Le groupe de travail « diagnostic croisé d'établissements d'EFP » (et des Centres de validation) dont la Célex fait partie, a développé la thématique « Compétences et Qualité », une des 12 thématiques de l'Année des compétences.

Le groupe de travail Qualité a développé un plan d'action visant à « établir un mode d'évaluation de la gestion de la Qualité pour créer ou consolider la confiance mutuelle entre des établissements de l'EFP et des Centres de validation »

L'objectif central du projet est de garantir la maîtrise des acquis d'apprentissage de métiers définis au sein du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS par l'analyse des modalités d'évaluation et de certification de ceux-ci.

L'évaluation portera sur la mise en œuvre des prestations de formation et d'enseignement sur un métier qui aura fait l'objet d'une production de profils SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS. Le référentiel développé sera testé en 2014 dans 5 établissements d'Enseignement, de Formation et de Validation.

1.3.2 Contrôler les coûts du dispositif

En plus des missions statutaires, le Consortium gère le financement des sessions de validation. Chaque année, sur la base des objectifs opérateurs, une dotation est demandée aux gouvernements. Cette dotation est réservée aux opérateurs ou directement aux centres de validation, sur base de justificatifs, au prorata du nombre de validations effectivement réalisées. Le solde non utilisé lors de l'année civile est remboursé aux gouvernements.

Le coût des épreuves varie de 110 à 1.011 Euros en fonction de l'unité de compétence du métier choisi. Le coût des épreuves des métiers les plus validés en 2013, que sont l'aide-ménagère, l'employé administratif, le technicien PC réseaux, et l'aide comptable, varie de 110 à 180 Euros.

Il faut préciser que les questions de coût du dispositif et du choix de métiers ainsi que celles de l'efficacité et de l'objectif ne sont pas traitées dans ce rapport.

Le nombre de validation continue à progresser de 25 % pour 2011-10, 12% pour 2012-11, et 10% pour 2013-12.

A l'heure actuelle, le surcroît de travail administratif résultant de cette hausse a pu être absorbé par la Célex en terme de recours à du personnel comme à du matériel.

Mission statutaire	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013
Personnel	514.321	581.895	651.451	711.852	827.548	822.155	813.740
Bureau garni	38.633	39.096	41.295	42.021	44.393	47.841	49.856
Biens et services	47.837	107.996	12.150	14.376	44.290	35.160	30.772
Communication	83.587	40.586	32.011	41.338	68.264	140.600	90.887
Déplacements & jetons	16.226	18.302	18.673	19.946	18.409	20.790	15.213
Production	4.403	4.340	5.904	23.979	80.654	85.436	78.940
Frais financiers	3.087	1.846	25	108	83	100	269
Investissements	4.758	2.152	588	2.728	2.697	50	2.736
Total Dépenses	712.852	796.213	762.097	856.348	1.086.338	1.152.132	1.082.413

Mission déléguée

Gouvernement	Opérateur	Coût Centres	honoraires observat.	frais de déplacem. Observat.	Coût total	Nbre d'épreuves	Coût μ par épreuves
Cocof	BFo	18.349,00	2.883,33	546,02	21.778,35	97	
	Evollris	1.208,00	200,00	7,43	1.415,43	8	
	Iris Tech+	0,00	0,00	0,00	0,00	0	
	Iris TL	680,00	266,67	20,75	967,42	3	
	Total	20.237,00	3.350,00	574,20	24.161,20	108	223,71
	μ	187,38	31,02	5,32	223,71		
	Sfpme	8.226,00	1.500,00	107,93	9.833,93	46	213,78
	μ	178,83	32,61	2,35	213,78		
Total Cocof	28.463,00	4.850,00	682,13	33.995,13	154	220,75	
μ Cocof	184,82	31,49	4,43	220,75			
RW	FOREM	130.827,00	17.600,00	2.285,40	150.712,40	682	
	COACH	7.419,00	1.700,00	190,49	9.309,49	53	
	T-Event	7.719,00	1.200,00	56,32	8.975,32	28	
	Technifutur	4.284,00	800,00	43,60	5.127,60	57	
	Technobel	9.036,00	2.000,00	865,09	11.901,09	24	
	Technocité	3.666,00	700,00	72,63	4.438,63	15	
	Technofutur	2.325,00	500,00	20,76	2.845,76	43	
	Total	165.276,00	24.500,00	3.534,29	193.310,29	902	214,31
	μ	183,23	27,16	3,92	214,31		
	Ifapme	72.396,00	10.100,00	2.160,70	84.656,70	419	
	Autoform	1.752,00	300,00	37,36	2.089,36	10	
	Total	74.148,00	10.400,00	2.198,06	86.746,06	429	202,21
μ	172,84	24,24	5,12	202,21			
Total RW	239.424,00	34.900,00	5.732,35	280.056,35	1331	210,41	
μ RW	179,88	26,22	4,31	210,41			
CF	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	155.255,00	22.150,00	1.859,41	179.264,41	901	198,96
	μ	172,31	24,58	2,06	198,96		
Total général	423.142,00	61.900,00	8.273,89	493.315,89	2386	206,75	
μ	177,34	25,94	3,47	206,75			

NB : Les chiffres présentés supra constituent les résultats 2013, sans considération de l'origine de la dotation.

- En région wallonne, le gouvernement subsidie les épreuves à hauteur de 200,000,00€. Les observateurs sont y couverts par les recettes FSE propres du Consortium. Le dépassement (soit € 39.424,00) est pris en charge par les opérateurs directement au prorata de leurs réalisations. Ce dépassement couvre 219 épreuves (au taux moyen de € 179.88 par épreuve).
- En Fédération Wallonie-Bruxelles, le gouvernement subsidie les épreuves à hauteur d'un quota annuel déterminé. Les observateurs y sont également pris en charge par les recettes FSE du Consortium. Le dépassement (€ 25,814,00) reste à charge du Centre de validation qui a dépassé le quota à lui alloué. Ce dépassement couvre 145 épreuves réelles.

1.3.3 Simplifier l'agrément des Centres

Mise en œuvre des modèles d'arrêtés et de notifications à destination des Cabinets

L'octroi de l'agrément se fait sur base d'un dossier « demande d'agrément » envoyé par la Cellule exécutive du Consortium de validation aux trois Gouvernements francophones (FWB, Régions wallonne et bruxelloise). Un dossier fait l'objet d'un arrêté auprès de chaque gouvernement.

Pour faciliter le travail des cabinets et ne pas bloquer les Centres dans la réalisation des sessions, la Cellule exécutive du Consortium a proposé aux trois gouvernements un document standard, personnalisé pour chaque gouvernement. Ce document a été approuvé par les gouvernements et mis en œuvre dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

Il est à présent opérationnel, ce qui se traduit par certaine réduction du délai dans l'octroi de l'agrément par les Gouvernements. Toutefois, une réduction est encore possible.

1.3.4 Professionnaliser les acteurs de la Validation des compétences

1.3.4.a Assurer l'efficacité et l'efficience du secrétariat

- **La gestion des Titres de compétences RAF (Reconnaissance des Acquis de Formation)**

Une procédure a été réalisée et mise en place afin de faciliter la gestion des fichiers liés à la RAF. Tous les fichiers RAF fournis par les opérateurs ont été traités et les Titres envoyés aux stagiaires, soit 3225 Titres homologués, imprimés et transmis par voie postale.

- **Révision de l'outil de gestion documentaire de la Célex**

L'arborescence du classement a été uniformisée dans sa numérotation et expurgée des documents obsolètes. Ce qui

a facilité la recherche de documents pour tous les membres de l'équipe. Un memento a été élaboré et fera partie du kit « Accueil d'un nouveau collaborateur ».

Une procédure d'archivage a été élaborée et mise en œuvre lors de la préparation du déménagement des locaux de la Cellule exécutive du Consortium de Validation des Compétences

- **Collaboration du secrétariat aux évènements 10 ans de la validation**

1.3.4.b Séminaire sur la professionnalisation des acteurs des Centres de validation

La professionnalisation des acteurs des Centres est un des axes du plan d'actions prioritaires du Consortium. Elle vise à renforcer les compétences des acteurs pour continuer à garantir la bonne mise en place des processus. Partant des réflexions précédentes, certains membres de la Cellule exécutive se sont réunis avec les chargés de mission validation pour définir un plan d'actions concret et réaliste pour 2014-2015. Trois actions ont été définies comme prioritaires pour 2014 :

- ◆ La mise en place d'une information descendante régulière à destination de l'ensemble des acteurs des Centres via l'envoi de newsletters,
- ◆ La réorganisation de la formation de base qui sera modulée en 4 demi-journées, ouvertes aux différents acteurs, de manière obligatoire ou non, en fonction de leur rôle au sein des Centres,
- ◆ La mise sur pied de demi-journées de formation continue tantôt orientées « thématiques », tantôt orientées « métier ou sous-secteur spécifique » à destination des acteurs des Centres.

1.3.5 Mettre en œuvre une expérimentation de Validation par « Approche dossier »

L'accord de coopération, en son article 19, prévoit l'utilisation de plusieurs modes d'évaluation dont l'épreuve et le dossier. Actuellement, seule l'épreuve est utilisée. Or, le dossier pourrait être favorisé pour l'évaluation de certaines compétences ou pour rencontrer la situation de travailleurs disposant d'un faisceau de preuves qui pourraient alléger, voir remplacer leur investissement dans des épreuves de validation et obtenir selon le cas, plusieurs Titres associés à un métier. Le dossier ainsi constitué pourrait être valorisé auprès d'autres opérateurs en vue de démarches complémentaires dans le cadre de recherche d'emploi, de reprise d'étude ou de reprise en formation.

Afin de concevoir et d'outiller l'approche dossier, le Consortium a engagé un consultant externe, le Labset (Laboratoire de Soutien à l'Enseignement Télématique de l'Université de Liège), pour accompagner une expérimentation.

Deux candidates accompagnées au sein de Cellules de Reconversion ont constitué un dossier de validation pour le métier **d'employé administratif**. Des preuves pertinentes, valides et authentiques d'acquisitions des compétences ont été assemblées, commentées et mises en lien avec les compétences du référentiel d'employé administratif. Suite à une défense de leur dossier devant le jury de validation du Centre de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy Waremme, les candidates se sont vu reconnaître leurs compétences en tant qu'employée administrative et ont obtenu leurs 2 Titres de compétences.

Cette première expérimentation a permis d'opérationnaliser une structure de dossier de validation, 3 guides à destination des acteurs (guide du candidat, guide de l'accompagnateur, guide de l'évaluateur) et un planning d'expérimentation. Un rapport de 150 pages tire des conclusions et précise les conditions favorables à l'implémentation de l'approche dossier pour la validation des compétences.

Suite aux résultats de cette première expérience, le Comité directeur a demandé à la Cellule exécutive de constituer un comité d'accompagnement pour suivre la mise en œuvre d'autres projets pilotes permettant d'élargir la réflexion à d'autres cas de figure. L'objectif est de mener 5 projets pilotes sur 2014-2015. Les conditions identifiées comme profitables au terme de la première expérience seront réitérées.

1.3.6 Développer les reprises en formation et les parcours

En 2013, le Consortium a à nouveau actualisé le **tableau de reprise en formation** par l'ajout de nouvelles possibilités de reprise en formation et de dispenses éventuelles octroyées aux porteurs de Titres de compétence. Le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale a réalisé une première enquête auprès de ses établissements sur les cas de reprise d'études suite à l'obtention de Titres de compétence. Les résultats sont plus qu'encourageants puisque, sur la seule rentrée scolaire 2013-2014, près de 1.000 étudiants ont valorisé leur Titre de compétence en reprise d'étude dans l'enseignement de Promotion sociale : 87 dans l'enseignement secondaire inférieur, 635 dans l'enseignement secondaire supérieur et 207 dans l'enseignement supérieur.

Parallèlement, un travail de réflexion a été mené pour présenter des trajets possibles et/ou des nouvelles possibilités de parcours pour évoluer d'un métier à l'autre.

Dans ce cadre, deux réunions ont été organisées.

- ◆ La première a concerné **le secteur du spectacle** et les métiers d'auxiliaire et de technicien du spectacle. Une

journée d'information, d'échange et de démonstration s'est déroulée à T-Event avec différents acteurs du secteur. Le Consortium a présenté les trajets possibles pour évoluer de l'auxiliaire vers le technicien du spectacle via l'apprentissage formel, non formel ou informel, faisant apparaître un manque de formation formelle pour évoluer d'un métier à l'autre,

- ◆ La deuxième réunion a concerné **le secteur du froid** et les métiers de monteur et de technicien frigoriste. Une réunion a rassemblé, au sein du Centre Forem Formation Environnement de Mons, des représentants de l'Union belge des frigoristes, de Formelec, de la formation et de l'environnement régional dans le but de discuter d'un parcours entre les Titres de compétence et le certificat européen d'aptitude en technique du froid. Les membres présents s'accordent pour dire qu'une passerelle est envisageable moyennant certaines adaptations des épreuves de validation. Une solution doit cependant être apportée pour rendre similaires les conditions de passation des épreuves. Le Centre de Mons propose d'investiguer dans la mutualisation des moyens pour pouvoir rencontrer de manière efficiente et économe les contraintes rencontrées au niveau des ressources humaines. Le travail devra se poursuivre en 2014.

2. AXES INNOVANTS

2.1 Assurer une transparence totale des porteurs de Titres sur le marché de l'emploi

Valoriser les résultats de la Validation au sein des SPE

Transfert d'information entre les bases de données VAL'ID et SPE

La note stratégique 2012-2014 dans ses axes innovants évoque la mise en place d'un groupe de travail avec les SPE pour creuser l'hypothèse, notamment sur ses aspects opérationnels d'un transfert d'informations (Titre, compétences portées et identification du candidat) à partir de la plate-forme interactive VAL'ID pour les porteurs de Titres de compétence qui en auraient exprimé la volonté.

L'objectif est de valoriser les résultats de la validation (l'obtention d'un Titre de compétence dans les bases de données des SPE) dans le parcours des candidats en :

- ◆ capitalisant et valorisant les Titres de compétence a sein

- du projet du candidat et dans sa recherche d'emploi,
- ◆ valorisant les Titres de compétence auprès des employeurs, notamment dans la gestion des offres d'emploi,
 - ◆ intégrant dans leurs processus et outils de travail la captation des compétences validées.

Un appel d'offre a été lancé auprès de trois cabinets d'avocats. Une offre a été retenue et le groupe de travail composé du Forem Conseil, d'Actiris et de la Cellule exécutive du Consortium de Validations s'est réuni pour entamer les réflexions. Le travail se poursuivra en 2014.

Consolider les filières CE

CEFOS et les Cellules de reconversion

- ◆ **CEFOS** : fin de l'année 2013, les relations ont repris avec les CEFOS. L'objectif est d'améliorer la visibilité de l'offre de validation et de prévoir la formation continue des référents validation,
- ◆ **Cellules de reconversion** : Suite à une séance d'information aux conseillers Forem de la cellule Carsid, une information sur la validation a été donnée aux travailleurs, dont 17 d'entre eux ont obtenu leur Titre de compétence tant dans le secteur tertiaire que électricité, chauffage, peinture, etc,

A la suite de cette expérience, la Cellule exécutive du Consortium de Validation des compétences et les conseillers Forem ont travaillé de concert pour améliorer les outils de communication à destination des cellules.

En 2014, ces deux filières seront prioritaires et un agenda sera établi pour continuer à consolider ces filières.

Commission des opérateurs

Le décret du 12 janvier 2012 relatif à l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi et au dispositif de coopération pour l'insertion instaure la Commission des opérateurs et le contrat de coopération. Il fixe les modalités de la coopération entre Le Forem, dans le cadre de sa mission d'opérateur d'emploi et les opérateurs dans un contrat de coopération.

L'objectif de la coopération est de coordonner les actions entre Le Forem et les opérateurs afin de soutenir le demandeur d'emploi dans la mise en œuvre de son plan d'actions en vue de son insertion professionnelle
La Commission des opérateurs est un lieu de dialogue et d'échange entre Le Forem et les opérateurs. Elle a pour mission de soutenir la mise en œuvre du dispositif de coopération.

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 Décembre 2012 nomme les membres de la Commission des opérateurs. Les représentants pour le Consortium de validation des compétences sont :

- ◆ Alain Kock, membre effectif
- ◆ Pascale Kempinaire, membre suppléant

Une réunion par mois a été organisée en 2013 pour mettre en place le Règlement d'Ordre Intérieur, la Charte déontologique et les contrats de coopération.

2.2 Développer une stratégie d'approche de validation en entreprise (Delacre)

Le projet pilote chez Delacre s'inscrit dans une **production expérimentale**.

Il est basé sur une série de conditions inscrites dans la Note Stratégique 2012-2014, dans son deuxième axe innovant qui définit le protocole du projet de la validation des compétences en/par entreprise :

- ◆ Le rappel des principes de base,
- ◆ La présentation d'un dossier à la Coda,
- ◆ La procédure de concertation (implication des acteurs de l'entreprise).

Une fiche projet concrétise ces éléments et permet le suivi par le comité de pilotage (entreprise, partenaires sociaux, secteurs, CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES).

Différents outils ont été élaborés en collaboration avec le secteur, Delacre, la célex et FormAlim. Ceux-ci portent sur :

- ◆ la lettre-type d'intention à destination des membres du Conseil d'entreprise,
- ◆ la communication au Conseil d'entreprise et aux travailleurs,
- ◆ le rapport visite d'usine,
- ◆ la grille de comparaison du référentiel de compétence et description de fonction,
- ◆ la grille de comparaison du référentiel de validation et description de fonction,
- ◆ la fiche projet,
- ◆ la grille d'évaluation des compétences ajustée au poste de travail,
- ◆ les documents Qualité ajustés à la validation en entreprise,
- ◆ le time-sheet,
- ◆ le logigramme,

En 2013, les épreuves test ont été réalisées sur trois lignes de production. Les épreuves réelles sont programmées à partir de février 2014.

2.3 Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)

La Reconnaissance des Acquis de Formation a été menée à bien tout au long de 2013. Dans les perspectives prévues dans le Rapport d'activité 2012, nous souhaitons consacrer nos efforts au maintien du bon déroulement de la RAF et porter une attention particulière à la transmission efficace des données informatisées, nécessaire à l'émission des Titres. Différentes réunions et processus mis en place tant en interne de la Cellule exécutive du Consortium qu'avec les membres du GT RAF ont contribué à l'atteinte de ces objectifs.

La particularité de la RAF permet, pour chaque dossier qui a été accepté, d'introduire des fichiers de stagiaires auxquels il faut remettre un (ou plusieurs) Titre avec un effet rétroactif d'un an pour autant que le référentiel de l'opérateur n'ait pas été modifié.

La fréquence de transmissions des données varie selon les opérateurs, ce qui a pour conséquence une disparité dans l'émission des Titres. En effet, l'émission des Titres peut avoir lieu l'année qui suit la fin de formation. Cela a eu pour résultat l'émission d'un total de 3793 Titres depuis la mise en place du dispositif en 2011 dont 3225 Titres émis en 2013.

Au cours de l'année 2013, 3 sessions de dépôt et d'analyse de dossier RAF ont eu lieu et ont permis d'accepter les dossiers suivants :

- ◆ 3 dossiers différents pour le technicien PC Réseau (apprentissage, chefs d'entreprise) pour l'IFAPME,
- ◆ Le conducteur de chariot élévateur, le monteur en chauffage central et l'installateur sanitaire pour Bruxelles-Formation,
- ◆ Le conducteur de chariot élévateur également et le magasinier pour le FOREM.

3. MISSIONS DE BASE

3.1 Développer de nouveaux métiers

Ajustée à l'objectif de cohérence des références du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS et à l'injonction d'une réactivation de la commission méthodologie par le Comité directeur, cette mission de base n'a pu être pleinement réalisée en 2013.

Toutefois, le travail des commissions de référentiels a été très actif et a permis de proposer des Titres pour le métier d'employé esthéticien, de Web Designer, de serveur, de couvreur, d'installateur électricien résidentiel

Les métiers proposés, en profils de certification ou en référentiels de validation n'ont pas été approuvés étant donné que l'ajustement avec les travaux du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS n'était pas assez fin, soit parce que les UAA ne se retrouvaient pas au moins une fois en entier dans les Titres de compétence, empêchant ainsi des étudiants de bénéficier de dispenses, soit parce que toutes les compétences d'une activité n'étaient pas évaluées.

La commission méthodologie, mise sur pied au début du dispositif, garante de l'application de la méthodologie et vigilante quant à son évolution, été réactivée et a permis une réunion de tous les opérateurs pour analyser l'articulation des productions des opérateurs avec les profils du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS et examiner leur possible marge de manœuvre.

C'est ainsi qu'en 2013, les commissions de référentiels n'ont pas pu finaliser leurs travaux.

Un nouveau métier a été créé et décliné en un seul Titre :
l'agent d'accueil

3.2 Assurer la veille de la production et programmer des monitorings

Six monitorings ont été réalisés (révision d'un ou plusieurs référentiels de validation) : à la demande des Centres de validation ou de la présidence de la commission de référentiels :

- ◆ le conducteur de chariot élévateur,
- ◆ le maçon,
- ◆ l'opérateur de production alimentaire,
- ◆ le préparateur/vendeur en boucherie,
- ◆ l'assistante ménagère en collectivité,
- ◆ le jardinier,

3.3 Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuve

753 dossiers ont été commentés et traités en 2013

Le processus méthodologique reste très actif en 2013 :

- ◆ Par la participation à un GT sur la mise en place d'un dispositif de validation des compétences dans la Fonction Publique (5 réunions) : Il y a 2 ans, le Consortium avait déjà été sollicité pour remettre un avis sur une procédure de valorisation des compétences dans un contexte d'entretien d'évolution du personnel de la Fonction Publique (cabinet du ministre Nollet). Un groupe de travail a été constitué, composé de représentants des Cabinets, du Consortium, du Forem, du CRF et de Wbi. En 2013, ce GT a établi un document de synthèse de recommandation pour la mise sur pied d'un dispositif de « validation » des compétences, suite à la prise de connaissance des méthodologies des uns et des autres,
- ◆ Par l'accueil de 3 délégations étrangères,
- ◆ Par le suivi de la formation à l'évaluation dispensée par le Consortium à un nombre total de 32 personnes.

La production de référentiels de nouveaux métiers a été quasi inexistante en 2013 :

- ◆ la mise en place d'un mode de fonctionnement cohérent avec la production du SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS a ralenti la parution de nouveaux métiers comme celui d'esthéticien, de serveur, de Web Designer et de métiers revus comme ceux de couvreur et d'installateur électricien résidentiel,
- ◆ il n'y a pas eu de demande de métier non lié au SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS approuvée par la commission consultative en 2013,
- ◆ L'absence d'un équivalent temps plein jusqu'au 1er juin, suivie d'une période estivale d'écolage, a freiné le développement de commissions de référentiels,
- ◆ Le remplacement d'un expert méthodologique par un chargé de projet dédié à un 1/3 temps pour la méthodologie n'a pas permis une augmentation significative en 2013.

C.

RAPPORTS DES OPÉRATEURS

1. BRUXELLES FORMATION

1.1 Réalisations 2013

1.1.1 Processus Clés

Les agréments

Bruxelles Formation dispose de 7 Centres de validation agréés (en propre, en partenariat ou en sous-traitance) pour **11 métiers** différents.

Les Pôles bf.construction, bf.bureau & services et bf.industrie sont agréés comme Centres de validation des compétences :

- ◆ **Centre de validation des compétences bf.construction** pour les métiers de carreleur, maçon, installateur sanitaire et installateur électricien résidentiel,
- ◆ **Centre de validation des compétences bf.industrie** pour le métier de mécanicien d'entretien automobile,
- ◆ **Centre de validation des compétences bf.bureau & services** pour le métier d'opérateur call-center.

Les Centres de référence suivants sont associés à Bruxelles Formation, soit en sous-traitance soit en partenariat :

- ◆ Iristech+ dans le cadre du **Centre de validation Iristech+** pour le métier de mécanicien d'entretien industriel,
- ◆ Evoliris dans le cadre du **Centre de validation Evoliris** pour le métier de technicien PC réseau,
- ◆ IrisTL dans le cadre du **Centre de validation bruxellois des métiers de la logistique** (partenariat avec bf.logistique) pour les métiers de conducteur de chariot élévateur et de magasinier.

Bruxelles Formation est également associé à l'EPFC (établissement d'enseignement de promotion sociale) dans le cadre du

Centre de validation bruxellois des métiers d'employé (partenariat avec bf.bureau & services) pour le métier d'employé administratif.

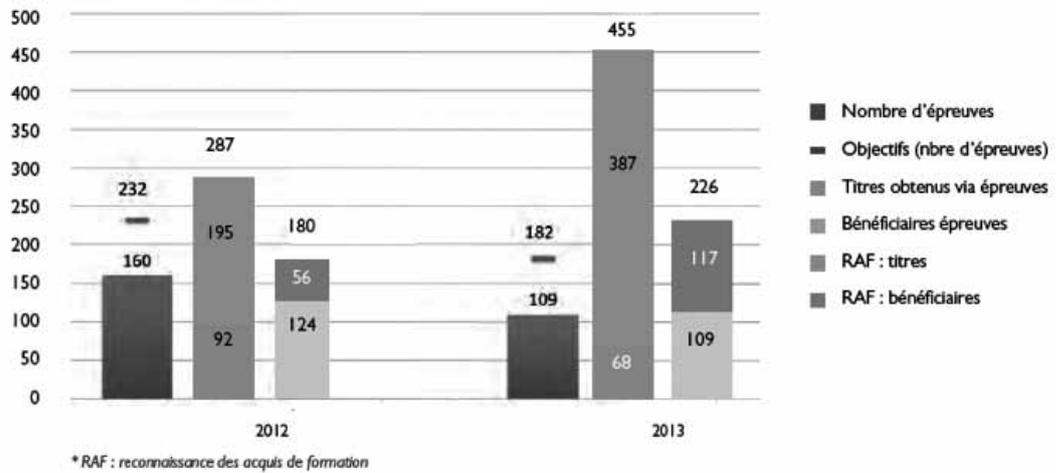
L'agrément d'un centre de validation est **valable 2 ans** à dater de la notification d'agrément par les gouvernements.

Les renouvellements d'agrément

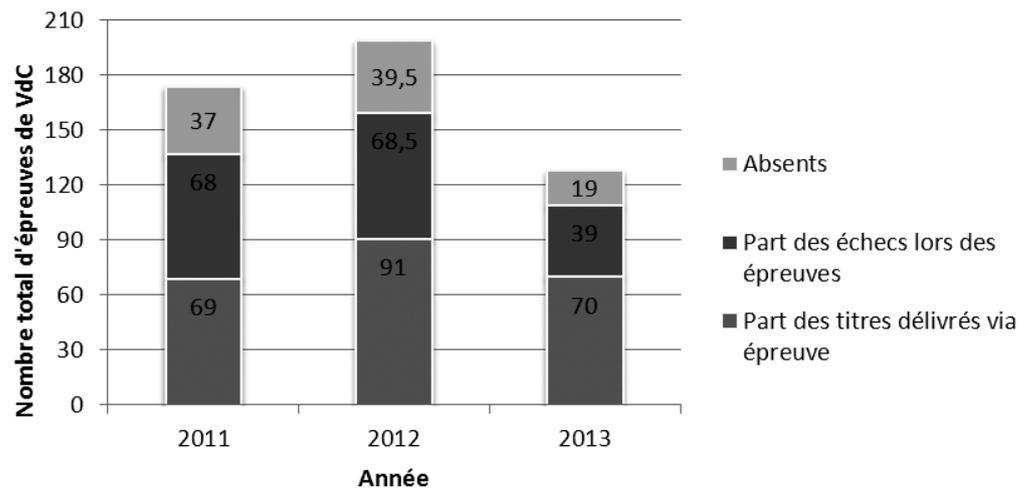
- ◆ Les démarches de renouvellements des agréments initiées en 2012 pour **les centres de validation des compétences bf.construction et bf.bureau & services** se sont clôturées le 28 mars 2013,
- ◆ **Le centre de validation bruxellois pour les métiers d'employé** était en stand by depuis fin juin 2013. Le renouvellement de cet agrément est en cours (dossier prévu pour le CODI de mai 2014),
- ◆ Le **centre de validation bruxellois des métiers de la logistique et le centre de validation des compétences bf.industrie** ont renouvelé leur agrément courant 2013,
- ◆ Les modalités de collaboration entre Bruxelles Formation et le CDR Evoliris ont été modifiées à la demande de celui-ci lors du renouvellement d'agrément. Ainsi, **le centre de validation bruxellois des métiers du TIC** (partenariat bf.management & multimédiaTIC et Evoliris) est devenu **le centre de validation Evoliris**,
- ◆ Enfin, l'agrément du **centre de validation Iristech+** est arrivé à échéance en mai 2012 et le centre est en stand by depuis début 2013 pour cause de changement de direction. Le renouvellement de cet agrément est à envisager en 2014.

TITRES DE COMPÉTENCES DÉLIVRÉS

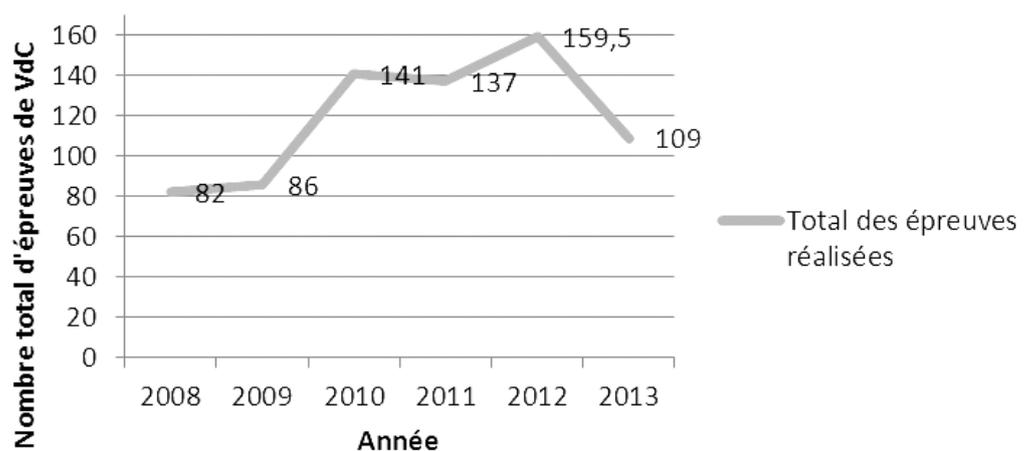
A noter qu'une erreur s'est glissée dans ce graphique, il y a bien 70 Titres obtenus via épreuve et non 68 comme indiqué ici.



EVOLUTION DES INSCRIPTIONS



EVOLUTION DES ÉPREUVES



L'offre actuelle

Bruxelles Formation et ses partenaires ont proposé en 2013 des épreuves de validation associées à 7 métiers : maçon, carreleur, installateur électricien résidentiel, mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers, technicien PC réseau, conducteur de chariot élévateur et employé administratif.

Certains métiers n'ont pas pu être proposés pour diverses raisons :

- ◆ L'agenda des formations n'a pas permis de programmer d'épreuves pour l'installateur sanitaire,
- ◆ **Le centre de validation des compétences bf.bureau et services et le centre de validation bruxellois des métiers de la logistique** ont reçu très peu de demandes pour les métiers d'opérateur call-center et de magasinier. La plupart des épreuves ont été annulées ou non programmées,
- ◆ Le métier de mécanicien d'entretien industriel n'a pu être programmé faute d'agrément mais aucune demande de validation n'a été enregistrée dans ce centre. Il faut préciser que 2 centres de validation existent pour ce métier en Wallonie.

cf. schéma des Titres de compétences délivrés

Concernant les candidats informés

Depuis novembre 2010, des **séances d'information généralistes** sont organisées **mensuellement** à bf.carrefour en amont de l'accueil organisé par les Centres de validation. Cette initiative profite à l'ensemble des Centres de validation bruxellois. En 2013, 9 séances d'information collective ont permis d'informer **131 personnes** sur le processus de validation des compétences et **112 personnes** ont ensuite été reçues en entretien par un conseiller.

Bruxelles Formation également participé à la Bourse de l'emploi de la Commune d'Uccle où une séance d'information a permis d'informer 18 personnes supplémentaires.

Par ailleurs, le call-center de Bruxelles Formation a été amené à répondre à 149 demandes d'informations concernant la VdC.

Concernant les demandes de validation

Au total, en 2013, **210 demandes de validation**⁹ ont été enregistrées dans les centres de validation de Bruxelles Formation (en propre, en partenariat ou en sous-traitance) via la plateforme du Consortium, Val'Id.

- ◆ 198 demandes ont été suivies d'un avis positif suite à la guidance
 - 81 ont passé effectivement une épreuve en 2013
 - 56,51 ont réussi¹⁰
 - 24,5 ont raté
 - 24 ont été inscrits à une session en 2014
 - 8,5 absences le jour de l'épreuve
 - 84,5 en attente
- ◆ 6 d'un avis négatif
 - 1 a passé effectivement une épreuve en 2013 et l'a réussie.
 - 1 a été inscrit à une session en 2014
 - 4 en attente
- ◆ 6 sont encore dans l'attente d'une guidance.

Il faut souligner que **les chiffres concernant les demandes de validation sont sous-évalués** car nous avons constaté que beaucoup de Centres n'encodent les demandes qu'une fois qu'elles sont crédibilisées par une guidance positive. Un travail est en cours pour disposer d'informations plus complètes à l'avenir.

Concernant les épreuves réalisées

En 2013, Bruxelles Formation a organisé, en propre ou avec ses partenaires, **42 sessions** (au lieu de 65 en 2012) de validations concernant **128 inscriptions**¹¹ à une épreuve qui ont concerné **104,5 bénéficiaires distincts**¹², avec **en moyenne 3 inscrits par session**.

Malgré la diminution du nombre d'épreuves (-35% par rapport à 2012), il faut noter **l'amélioration des taux de présence** qui passe de près de 80% à près de 85% et de réussite qui passe de 58% à 62% entre 2012 et 2013.

cf. Shéma Evolution des inscription et Evolution des épreuves

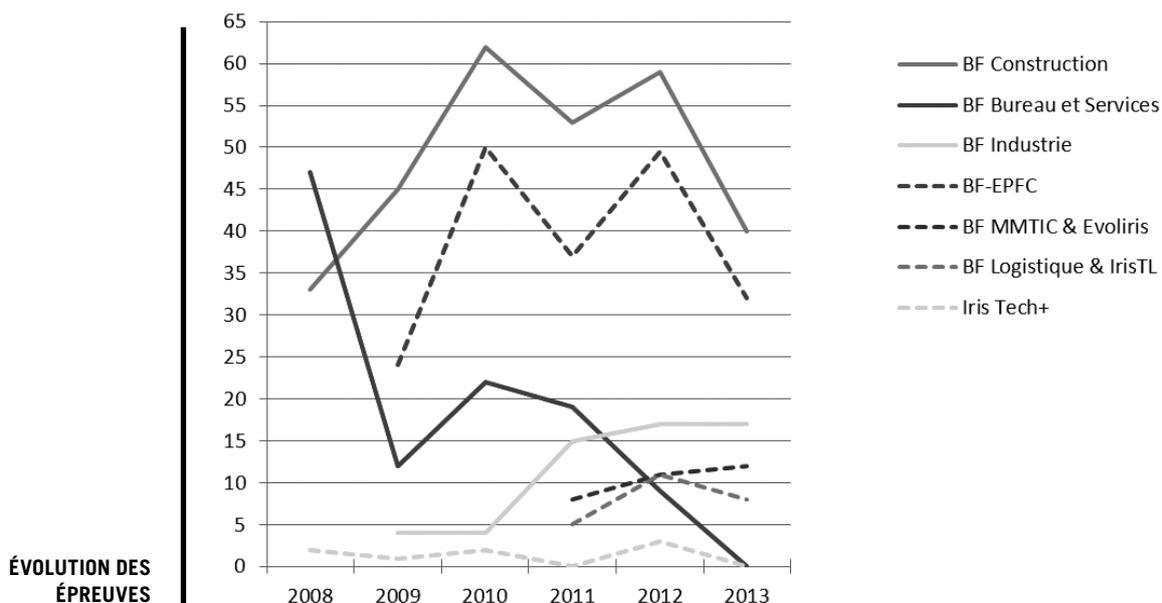
Il faut noter que ceci ne reflète pas le travail très important de guidance des candidats qui est réalisé en amont par nos Centres. Nous continuons à développer des outils à cet égard.

9 Une personne peut demander à être validée sur plusieurs unités. Il y aura donc toujours plus de demandes que de bénéficiaires concernés.

10 On observe des « 0,5 demandes » car le Centre de validation bruxellois pour les métiers d'employé est un partenariat entre 2 opérateurs fondateurs du Consortium (l'EPS et BF) et les résultats sont donc répartis équitablement entre ceux-ci.

11 BF : 84 + ½ Centre de validation bruxellois des métiers d'employé (partenariat BF-EPFC) : 44

12 BF : 74 + ½ Centre de validation bruxellois des métiers d'employé (partenariat BF-EPFC) : 30,5



	Places dispos	Nombre d'inscrits aux épreuves	Nombre d'épreuves	Objectif	Réalisation de l'objectif	Bénéficiaires distincts		Titres obtenus	
						Présents + absents	Présents		Nombre d'épreuves
							Femmes	Hommes	
Construction	40	40	40	60	67%		40		21
Industrie	20	19	17	20	95%			17	12
Bureau et Services	4	0	0	30	0%				0
Partenariat avec l'EPFC	45	44	32	40	110%	28	4		21
Partenariat avec IrisTL	13	13	8	16	81%		8		6
Sous-traitance avec Evoliris	12	12	12	16	75%	1	11		10
Sous-traitance avec Iristech+	0	0	0	-	-				
Total	134	128	109	182		29	80		70

Indicateurs FSE	Opérateur	Objectifs FSE	Réalisation de l'objectif
Places disponibles	134	385	35%
Nombre d'inscrits	128		
Nombre d'épreuves	109	300	36%
Taux d'absentéisme	15%		
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	70	195	36%
Taux de réussite	62%	75%	
Nombre de renouvellement d'agrément	9		
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	387	-	

Le centre de validation bf.construction n'atteint pas ses objectifs mais permet quand même à 40 bénéficiaires différents d'accéder aux épreuves de validation dans différents métiers du secteur de la Construction comme maçon, carreleur ou installateur électricien résidentiel. Comme signalé plus tôt, les épreuves d'installateur sanitaire n'ont pas pu être programmées pour des raisons organisationnelles. En 2013, 21 Titres de compétence ont été délivrés.

Le centre de validation bf.industrie poursuit sa progression sur le mécanicien d'entretien auto avec un bon taux de réussite qui démontre la qualité du travail de guidance. 12 titres de compétence ont été délivrés sur 17 épreuves réalisées.

Le centre bruxellois des Métiers de la logistique poursuit un travail de qualité mais rencontre des difficultés : les épreuves de conducteur de chariot élévateur et de magasinier demandent beaucoup de préparation pour un candidat à la fois et il arrive trop souvent qu'il ne vienne pas ou qu'il échoue au test. Bruxelles Formation a participé au monitoring du référentiel de validation pour le conducteur de chariot élévateur qui s'est déroulé au sein du Consortium de janvier à mars 2013.

En ce qui concerne **le centre de validation bf.bureau & services**, nous constatons très peu de demande pour l'Unité de compétence « appels sortants » pour le métier d'opérateur call-center alors que cette Unité était demandée à Bruxelles par le partenaire sectoriel.

Il faut nuancer les résultats du centre. Celui-ci peut accueillir 2 candidats à la fois pour cette épreuve. Celle-ci comporte une phase d'entraînement pendant laquelle les 2 candidats jouent le rôle du client à tour de rôle.

A 2 occasions cette année, la session était confirmée avec 2 candidats inscrits et le Centre était prêt à les accueillir ; mais l'un des 2 candidats ne s'est pas présenté. Le Centre a pris la décision d'annuler les sessions en raison de la difficulté de réaliser cette phase d'entraînement.

Le centre de validation bruxellois des métiers d'employés propose en partenariat les deux épreuves composant le métier d'employé administratif. Les résultats sont répartis entre les 2 opérateurs (Bruxelles Formation et EPS). Ceci explique le résultat de 44 épreuves réalisées. En réalité, le Centre a organisé, entre janvier et juin 2013, 88 épreuves et 42 Titres de compétence ont pu être délivrés. Depuis juillet 2013, le centre est en stand by. Le renouvellement d'agrément est en cours (CODI de mai 2014).

Le centre de validation bruxellois des métiers TIC (partenariat BF-EVOLIRIS), devenu **le centre de validation Evoliris** (sous-traitance) en juin 2013, observe une belle progression en 2013 aux niveaux des taux de présence et de réussite. Ceci démontre la qualité du travail de guidance qui est réalisé par le centre. En effet, il a organisé 12 épreuves de validation pour le métier de technicien PC réseaux et 10 titres de compétence ont été délivrés.

Enfin, le **centre de validation Iristech+** (convention avec Bruxelles Formation) agréé pour le métier de mécanicien d'entretien industriel est en stand by. L'agrément du centre doit être renouvelé.

Concernant les Titres délivrés via la Reconnaissance des acquis de formation (RAF)

Depuis 2012, Bruxelles Formation permet à ses stagiaires sortants d'obtenir automatiquement via la reconnaissance des acquis de formation les Titres de compétence correspondants à leurs acquis.

Ceci est possible pour les formations qualifiantes suivantes :

- ◆ employé administratif des services commerciaux,
- ◆ employé administratif,
- ◆ secrétaire,
- ◆ assistant comptable,
- ◆ agent comptable,
- ◆ carreleur,
- ◆ coffreur-ferrailleur.

Bruxelles Formation a introduit 3 dossiers supplémentaires en 2013. Il s'agit de monteur en chauffage central, installateur sanitaire et conducteur d'engins de manutention motorisé.

En 2013, les **117 stagiaires sortants** de formation à Bruxelles Formation ont obtenu **387 Titres de compétence**.

Concernant la Région bruxelloise

L'offre de validation à Bruxelles Formation
7 centres de validation agréés ;
5 centres de validation actifs ;
7 métiers actifs ;
10 Unités de compétence actives ;
42 sessions de validation organisées ;
128 inscriptions ;
19 absents ;
39 échecs ;
70 titres délivrés.

L'offre de validation en Région bruxelloise*
11 centres de validation agréés ;
9 centres de validation actifs ;
12 métiers actifs ;
24 Unités de compétence actives ;
97 sessions de validation organisées ;
415 inscriptions ;
84 absents ;
128 échecs ;
203 titres délivrés.

* Les opérateurs de validation des compétences actifs en Région Bruxelles-Capitale sont le SFPME, l'enseignement de promotion sociale et Bruxelles Formation.

1.1.2 Processus de management

Le contrat de gestion 2012-2016 de Bruxelles Formation fait participer la validation des compétences à une mission d'identification des compétences des demandeurs d'emploi, à côté des processus de certification en formation et de screening.

En septembre 2012, des accords ont été pris pour mener des politiques croisées emploi-formation avec ACTIRIS et le SFPME. Ceux-ci définissent un chantier commun sur l'identification et la validation des compétences. Sur le volet, « définition d'un processus commun d'identification des compétences des demandeurs d'emploi », la validation des compétences constitue un outil indéniable. Par ailleurs, un volet « collaboration et promotion du dispositif » est également prévu.

Pour rappel, le Comité de gestion avait pris position en 2012 pour le cadrage et le renforcement des partenariats. Des pistes de développements avaient été approuvées. Par la suite, des modalités de collaboration et un cahier des charges ont été développés en 2012 et mis en œuvre sur le terrain à partir de 2013.

L'intégration des contraintes de l'activité Validation des Compétences dans les logiques de gestion interne des ressources financières est toujours en cours sur le volet facturation du coût des épreuves.

1.1.3 Processus Support : méthodologique, Ressources humaines, collaborations, communication et promotion, finances

Bruxelles Formation n'a participé à aucune commission de référentiels en 2013.

Par contre, Bruxelles Formation a participé à 3 monitorings : maçon, couvreur et conducteur de chariot élévateur.

Notons à cet égard que lorsque Bruxelles Formation participe aux monitorings, l'Institut traite à la fois des considérations métier via la présence de formateurs ou évaluateurs mais également, de toutes les répercussions des changements sur les référentiels de formation dans le souci de permettre la reprise en formation.

Concernant la Communication, hormis la participation active de Bruxelles Formation aux travaux du Consortium (par ex. les travaux sur la mutualisation de l'offre ou sur la professionnalisation des acteurs, le GT méthodologie ou le comité d'accompagnement sur l'approche dossier), les efforts se poursuivent notamment via :

- ◆ La participation active aux événements dans le cadre des **10 ans de la Validation des compétences** : l'anniversaire fêté au CEME à Charleroi, le midi du CESRB sur la validation, mais aussi l'organisation de l'évènement bruxellois dans le secteur logistique en présence du Ministre Madrane et de la nouvelle Directrice générale de BF avec la délivrance du 10.000^{ème} Titre de compétence à IrisTL,
- ◆ La participation active à différentes thématiques de **l'Année des compétences**, notamment validation-valorisation, orientation et gestion des compétences,
- ◆ La participation ou l'organisation d'évènements comme le salon de la formation de Bruxelles-Ville, la bourse de l'emploi d'Uccle, des séances d'infos pour des conseillers de **bf.carrefour** ou du CPAS de Saint-Gilles, la réalisation de l'émission Mode d'emploi sur la validation des compétences à *bf.construction*,
- ◆ La production et la distribution d'outils ou de supports de communication.

En matière de collaborations, hormis la participation de la chargée de mission aux échanges entre opérateurs, Bruxelles Formation a développé un volet avec Actiris. Il s'agit de construire **un processus d'identification des compétences** qui porte notamment sur le screening au service de la finalité

validation. Un projet-pilote a eu lieu en 2013 sur le métier de magasinier et d'autres continueront en 2014.

1.1.4 Qualité

- ◆ Amélioration continue de la qualité dans les centres de validation,
- ◆ Participation à la révision du Manuel de gestion qui deviendra le Manuel de Management,
- ◆ Participation à la démarche de mutualisation de l'offre et dans cette optique à l'amélioration de l'utilisation de la plate-forme Val'ID,
- ◆ Implication des auditeurs internes « Validation » dans les agréments,
- ◆ Organisation d'une matinée d'échange entre les évaluateurs (venant d'OISP) du centre de validation Evoliris,
- ◆ Formation d'un nouvel auditeur dans le pool d'auditeur interne pour la validation,
- ◆ Suivi du processus qualité prévu dans le cadre des agréments et des renouvellements d'agrément.

1.2 Plan d'action

Ce plan d'action est le fruit d'une réflexion globale qui vise à booster la validation des compétences à Bruxelles dans nos Centres avec nos partenaires. Cette nouvelle dynamique sera lancée officiellement lors de la revue de direction opérationnelle des Pôles (avril 2014). Ceci s'intègre dans le cadre de la préparation de la nouvelle programmation FSE 2014-2020 et en constitue une amorce. Dans cette optique, une relance de la coordination bruxelloise de la validation est prévue en juin 2014.

1.2.1 Processus de Management

Objectifs	Actions	Echéance
Assurer le suivi du projet 2007-2013 FSE COVA	Réalisation du rapport d'activité et du rapport financier	30/04/2014
Construire le projet FSE 2014-2020	Réalisation du dossier	15/05/2014
Analyse des paramètres nécessaires pour booster la VDC à Bruxelles Formation	Rédaction d'une note	Fin février 2014
	Plan d'action à court, moyen et long terme : <ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter une logique de progression par palier concernant les objectifs du FSE 2. Créer des indicateurs supplémentaires et spécifiques pour valoriser le travail. 3. Valoriser la démarche de validation comme productrice de certifications 4. Programmer et communiquer des dates d'épreuves de VdC de façon prévisionnelle, continue et régulière pour gérer le flux de demandes : délai et périodicité à discuter. 5. Développer et piloter l'offre : cfr. processus clé 6. Poursuivre l'implication de BF dans le dispositif de RAF (constitution de dossier et transmission des données stagiaires) 7. Intégrer les services notamment avec en amont, l'identification des compétences à travers l'utilisation du test « screening » FOREM en guidance et éventuellement en travaillant par cohorte sur base de mailing 8. Promouvoir une logique de mutualisation de l'offre avec une relance de la coordination bruxelloise 9. Soutenir les modifications apportées au processus d'organisation : <ol style="list-style-type: none"> 9.1. Systématiser les Séances d'information métier(s) collective dans les Centres à intervalle régulier et en faire la promotion (site internet) 9.2. Se donner les moyens de faire une guidance correcte dans le CdV c'est-à-dire : <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouvrir un débat sur un profil de conseiller à créer 2. Le CdV doit pouvoir s'appuyer sur un secrétariat renforcé dans certains cas (cfr budget 2014) qui prendrait en charge l'amont 3. Les formateurs doivent être accessibles ce jour-là pour effectuer l'entretien 4. Se doter d'outil de guidance renforcé (type screening wallon) 5. Réorienter les gens qui ne conviennent pas 9.3. Programmer et communiquer de façon prévisionnelle, continue et régulière des dates d'épreuves de VdC pour gérer le flux de demandes : délai et périodicité à discuter. cfr. Management 9.4. Promouvoir une logique de mutualisation de l'offre et donc a contrario sortir d'un réflexe « auto-centré ». Ex : arrêter d'informer et d'inscrire les candidats dans un CdV en raison d'une liste d'attente conséquente sans ni en référer ni en avertir quiconque. 9.5. Visibiliser le travail fait par les centres en amont de l'épreuve via les indicateurs (notamment guidance + préparation des locaux) (cfr. Management) 	Fin avril 2014 Mise en œuvre dès 2014

1.2.2 Processus clé : accompagnement des centres, validation et agréments

Objectif	Actions	Echéance
Dynamisation des Centres	1. Développer et piloter l'offre : a. Développer l'offre en propre : <ul style="list-style-type: none"> • Message de la DG à la Production et aux Pôles pour demander de faire plus d'épreuves (cfr. Infra) • Dans certains, cas identifier, se donner les moyens de développer d'autres UC/métiers. Ex : MECENTAUTO 2 ou 3, couvreur. 	Dès 2014
	b. Partenariats à créer/développer : <ul style="list-style-type: none"> • CdV bruxellois sur les métiers du tertiaire • CdV bruxellois sur les métiers de l'HORECA • CdV bruxellois sur la coiffure et l'esthétique • CdV pour l'aide-ménagère en collectivité 	2015-2016
	c. Elargir les partenaires et sous-traitants aux OISP d. Réaliser des arbitrages sur les CdV/métiers à dynamiser et/ou à supprimer Mobiliser les ressources disponibles via la mission déléguée au Consortium par la COCOF pour payer le forfait des épreuves de validation. e. Travailler sur l'hypothèse de reconnaissance et de valorisation des Titres de compétence dans les pouvoirs publics locaux bruxellois ; exploiter les contacts avec l'ERAP. Cfr. Consortium	Dès 2014
Agréments	Planification, préparation et mise en œuvre des agréments ou renouvellement d'agrément dans les Centres avec le support de la chargée de mission	Tout au long de l'année
	Planification et mise en œuvre des revues de centres en fin d'année	décembre
Suivi des centres	Contribution au Développement et à la mise en œuvre de la « professionnalisation » des acteurs des centres	2014
	Contribution au développement du Manuel Val'ID	Avril 2014

1.2.3 Processus support

Objectif	Actions	Echéance
Ressources humaines	<p>Trouver des solutions par rapport au manque de RH</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Observateurs à Proposer un aménagement dans Val'ID pour les mutualiser. ◆ Evalueurs ◆ Préparation de l'épreuve/remise en état du local ◆ Stagiaire en dispense le jour de l'épreuve 	Tout au long de l'année
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Informer le réseau de partenaires de BF de la VDC ◆ Programmer et communiquer de façon prévisionnelle, continue et régulière des dates d'épreuves de VdC pour gérer le flux de demandes : délai et périodicité à discuter. cfr. Management ◆ Améliorer la plus-value du Titre de compétence cfr. Consortium ◆ Participer aux actions de communication du Consortium ◆ Développer des outils de communication spécifique pour la RBC ◆ Continuer les Séances d'Information VdC généralistes¹ de bf.carrefour tous les mois ◆ Organisation régulière de visite de centre à destination des conseillers 	Tout au long de l'année
Méthodologie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer aux travaux méthodo du Consortium <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse de la chaîne de production actuelle ◆ Développement de l'approche dossier ◆ Développement de l'approche en entreprise ◆ Assurer la cohérence entre les travaux du SFMQ et ceux du Consortium 2. Contre l'Absentéisme des candidats : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Rappel par SMS ◆ Pratique de l'overbooking ◆ Ne plus inscrire les candidats aux épreuves pendant 6 mois après 1 absence injustifiée 3. Orientation par les services amont d'un public qui est là pour de mauvaises raisons: <ul style="list-style-type: none"> ◆ Maîtrise insuffisante du français <ul style="list-style-type: none"> – Communiquer davantage sur les exigences des épreuves de VdC¹³ à organiser des visites de centres pour les conseillers – Articuler le dispositif avec d'autres comme la phase de clarification du dossier du CE en antenne Actiris ou le screening. ◆ Confusion sur l'équivalence du diplôme <ul style="list-style-type: none"> – Communiquer avec la Communauté française – Réorienter un candidat qui est là pour les mauvaises raisons ◆ Confusion pour l'accès à la profession <ul style="list-style-type: none"> – Communiquer sur ce sujet 	Tout au long de l'année
Relations avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuivre la collaboration avec ACTIRIS sur le volet « identification des compétences » notamment via les projets pilotes dans les secteurs IT et Construction. ◆ Relance d'une nouvelle dynamique pour la coordination bruxelloise ◆ Poursuivre la collaboration avec le FOREM sur le screening ◆ Renforcer la collaboration avec l'Enseignement de promotion sociale ◆ Poursuivre et structurer les partenariats avec des CDR ◆ Préparer une réflexion sur les modalités de collaboration avec les OISP en tenant compte des instruments existants ◆ Concevoir avec la Célex et tester via un projet pilote la possibilité de « pré-inscrire » les candidats par les conseillers de BF Carrefour dans Val'ID 	
Finance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Locaux : quand on valide, on ne forme pas car on utilise le formateur comme évaluateur mais aussi les locaux de formation. ◆ Améliorer la prise en charge financière des épreuves à améliorer nouveau dossier FSE <ul style="list-style-type: none"> – Couvrir les frais de préparation lié à l'absentéisme – Analyse en cours sur le gap entre le tarif actuel et frais réel : – Réaffectation des recettes liées aux activités de VdC aux Pôles 	Mars 2014

1.2.4 Processus qualité

Objectif	Actions	Echéance
Favoriser l'amélioration continue du processus	Contrer les lourdeurs administratives : <ul style="list-style-type: none"> • Mieux utiliser l'outil Val'ID • Encoder le candidat dès le début du processus via CI • Simplifier les procédures de contrat et de facturation pour la VDC 	2014-2015

2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

2.1 Réalisations 2013

Indicateur	EPS	EPS/BF
Nombre d'épreuves	870	32
Nombre de procédures d'Agréments	13	/
Renouvellements d'agrément	11	/
Nouveaux agréments	2	/
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	658	21
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	/	/
Taux réussite	75,6%	65,6%

(*) Le nombre d'épreuves et de titres délivrés de la collaboration EPS/BF pour ce métier représentent le double des chiffres inscrits dans le présent rapport

2.1.1 Agréments

Centres agréés

- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines - Picardie :
 - Aide-comptable,
 - Aide ménagère,
 - Conducteur de chariot élévateur (nouveau métier en 2013),
 - Installateur sanitaire (reprise du métier qui était en stand by dans le Centre),
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles :
 - Aide-comptable,
 - Employé administratif (en partenariat avec Bruxelles Formation au 1er semestre 2013 – en stand by au 2ème semestre 2013 – renouvellement du partenariat en 2014),
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges :
 - Aide ménagère,
 - Employé administratif,
 - Employé administratif des services commerciaux,
 - Jardinier (nouveau métier en 2013).

- ◆ Centre de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège :
 - Installateur électricien résidentiel,
 - Mécanicien automatique,
 - Mécanicien d'entretien industriel,
 - Technicien en système d'usinage,
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale du Sud Luxembourg :
 - Monteur frigoriste (fin du partenariat avec le Forem au 30/06/13),
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles des Métiers de bouche :
 - Ouvrier boulanger-pâtissier
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest :
 - Aide ménagère
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville :
 - Tôlier industriel
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles des Métiers de bouche :
 - Ouvrier boulanger-pâtissier
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremmes - St Georges :
 - Aide ménagère
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège :
 - Installateur électricien résidentiel,
 - Mécanicien automatique,
 - Mécanicien d'entretien industriel,
 - Technicien en système d'usinage.
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines - Picardie :
 - Aide ménagère,
 - Installateur sanitaire (reprise du métier qui était en stand by dans le Centre).
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale du Sud Luxembourg :
 - Monteur frigoriste (fin du partenariat avec le Forem au 30/06/13)

Centres en stand by

L'EPS a décidé de ne pas réactiver cette année les deux Centres en stand by depuis 2011 :

- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Charleroi :
 - Opérateur de production des industries chimiques et/ ou pharmaceutiques (agrément expiré)
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont :
 - Carreleur (agrément expiré)

Etant donné que la Fédération Wallonie Bruxelles alloue une allocation budgétaire non variable au dispositif de validation des compétences (à souligner que celle-ci est la seule à ne pas avoir été diminuée en FWB en 2012 et 2013), l'opérateur a décidé de répartir les sommes non utilisées entre les Centres qui ont fonctionné au-delà des quotas de validation autorisés. L'offre de service a ainsi pu être augmentée considérablement à certains endroits où il y avait une réelle demande du public. Néanmoins, la demande et l'offre de validation dans le Hainaut a été analysée en cours d'année et la reprise d'un Centre ou d'une implantation sur Charleroi est envisagée en 2014

Renouvellements d'agrément de 11 métiers dans 7 Centres de validation :

- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles :
 - Aide-comptable

Deux nouveaux agréments

- ◆ Conducteur de chariot élévateur (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines – Picardie),
- ◆ Jardinier (Centre de validation des compétences de Huy-Waremmes-St Georges).

2.1.2 Epreuves

Métiers	Sessions	Candidats (épreuves)	TC délivrés	Taux réussite
Aide-comptable	25	128	79	61,72
Aide-ménager(ère)	122	501	405	80,84
Conducteur de chariot élévateur (H/F)	10	10	4	40,00
Employé(e) administratif	21	83	44	53,01
Installateur (trice) sanitaire	8	10	9	90,00
Installateur électricien résidentiel (m/f)	17	41	34	82,93
Jardinier	6	16	16	100,00
Monteur frigoriste (m/f)	4	15	14	93,33
Mécanicien automatique	5	13	10	76,92
Mécanicien d'entretien industriel	5	18	15	83,33
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	8	21	20	95,24
Technicien(ne) en système d'usinage	35	46	29	63,04
Total :	266	902	679	72,95

Détails pour le métier d'employé(e) administratif				
Catégorie	Sessions	Candidats (épreuves)	TC délivrés	Taux réussite
BF Bruxelles	4	32	21	65,62
EPS Bruxelles	5	32	21	
EPS + BF Bruxelles	9	64	42	
EPS autres centres	16	51	23	45,10

Indicateurs	EPS	EPS / Bruxelles Formation	Total
Nombre d'épreuves	870	32	902
Nombre de Titres délivrés après réussite épreuve	658	21	679
Nombre de Titres délivrés via la RAF	0	0	0
Taux de réussite	75,63	65,62	72,95

2.1.3 L'Enseignement de promotion sociale en 2013

Le Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale, institué depuis le début du dispositif, poursuit son accompagnement et pilotage du processus de validation dans les Centres de l'Enseignement de promotion sociale.

C'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes stratégiques et budgétaires à suivre pour développer la validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale. L'EPS a bénéficié cette année d'une allocation budgétaire égale à celle de l'an dernier et cela, malgré les restrictions imputées à tous les projets subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles.

On peut ainsi remarquer la volonté politique de soutenir le dispositif de validation des compétences dans son ensemble.

Processus management

Participation active des représentants de l'EPS au Comité directeur, à la Commission d'agrément ainsi que dans les groupes de travail qui en découlent. Afin d'assurer une collaboration de qualité de l'opérateur au sein de ces instances, le Comité de pilotage est chargé de vérifier régulièrement que la représentation peut être assurée par les membres désignés et détermine leurs missions.

Mise en œuvre du projet « FSE COVA » : l'EPS a appliqué et amélioré en 2013 la procédure interne de vérification des moyens alloués au dispositif de validation au sein de ses

Centres mise en œuvre en 2012. L'EPS a également investi dans l'engagement d'un agent informaticien permettant l'amélioration de cette procédure pour 2014.

Développement de l'offre des métiers disponibles au sein du réseau des centres de l'EPS :

- ◆ mise en œuvre effective du nouveau métier de conducteur de chariot élévateur,
- ◆ développement des UC dans tous les métiers proposés à la validation dans les Centres EPS,
- ◆ préparation de la révision du référentiel « Assistante ménagère en collectivités ». Difficultés reportées au CODI en 2012 et révision du métier début 2014. Un partenariat entre Bruxelles Formation, l'EPS et le CPAS de Bruxelles est analysé et devrait se concrétiser en 2014,
- ◆ analyse de l'ouverture de nouveaux métiers :
 - technicien PC réseau (Centre de l'EPS de Sambre-ville) - procédure d'agrément en cours : développement de l'offre du Centre qui s'est consacré jusqu'à présent au métier de tôlier industriel pour lequel il y a peu de demandes,
 - aide-ménagère (Centre de l'EPS du Sud Luxembourg) - procédure d'agrément en cours : en remplacement du métier de monteur frigoriste suite à l'arrêt du partenariat avec le Forem sur le site d'Arlon et l'impossibilité d'investissement de l'EPS dans le matériel nécessaire à la réalisation des épreuves,
 - fossoyeur (Centre de Huy-Waremme-St Georges) – procédure d'agrément en cours : en réponse à la demande du CRF le dossier a pris du retard en 2013 suite aux difficultés de mettre en œuvre une convention de partenariat avec « la Paix Dieu » mais devrait aboutir en fin de 1^{er} semestre 2014,
 - analyse des besoins dans la région du Hainaut afin de déterminer le métier qui pourrait être mis en

œuvre dans le cadre de la réactivation d'un Centre ou d'une implantation d'un Centre existant à Charleroi. Ce dossier sera poursuivi en 2014

Processus clé : Validation des compétences

- ◆ Participation aux groupes de travail mis en place par la Celex en vue de l'amélioration des outils existants (Val'Id, manuel qualité, professionnalisation, ...),
- ◆ Accompagnement et dynamisation des centres dans la gestion efficace de leur offre de validation (revues de centre, organisation de visites extérieures,...),
- ◆ Pilotage de la validation dans les centres de l'EPS à l'aide d'un tableau de bord (notamment la gestion du nombre de validations et limites budgétaires).

Processus clé : référentiels

Valorisation des acquis dans les cursus de l'Enseignement de Promotion Sociale :

- ◆ Travail de comparaison entre les référentiels de validation de compétences et les référentiels propres à l'Enseignement de Promotion Sociale et adaptation de la circulaire ministérielle actant l'automatisme du processus de reprise en formation dans certaines sections organisées par l'EPS pour lesquelles il existe des titres de compétence délivrés par le Consortium (intégration des données dans le tableau de reprise en formation). Les modalités d'application de cette circulaire feront l'objet d'une nouvelle concertation avec les membres du Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale en 2014,
- ◆ Participation active des représentants de l'opérateur aux réunions des Commissions qui élaborent ou modifient les référentiels de validation des compétences,
- ◆ Intégration au processus complet d'analyse et d'avis concernant les dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation. L'opérateur estimant qu'il est nécessaire de conserver toutes les balises mises en place lors de l'expérimentation du dispositif, il continue à appliquer la procédure interne d'analyse des dossiers déposés par les autres partenaires du CVDC mise en œuvre en 2012.

Processus clé : agréments et accompagnement des centres

- ◆ Poursuite de l'accompagnement des centres dans leur démarche :
 - d'agrément (cf point A 1°),
 - de renouvellement d'agrément (cf point A 1°),
 - de développement des UC manquantes.
- ◆ Dynamisation et accompagnement des centres dans leurs relations avec l'environnement en région wallonne et à Bruxelles,
- ◆ Renforcement de la guidance pré validation : utilisation des outils de positionnement pour les différents métiers,

entretiens individualisés, et des outils créés par les Centres eux-mêmes, visite des centres avec les candidats potentiels,...

- ◆ Renforcement de la guidance post validation : utilisation du tableau de reprise en formation élaboré par tous les opérateurs permettant l'orientation des personnes validées vers différents parcours de formation, entretiens individualisés, conseil et accompagnement des candidats

Processus support : méthodologie

Les établissements de l'EPS appliquent une circulaire relative à la prise en compte automatique dans tous les établissements, tous réseaux d'enseignement confondus, des titres de compétence pour les métiers dont la validation est organisée par le CVDC. Celle-ci permet aux candidats étudiants de bénéficier de l'exemption de certaines unités de formation des sections. Le travail a été répercuté dans le tableau « reprise en formation » en 2013 et a fait l'objet d'une étude qui montre le nombre important de titres de compétences présentés à l'entrée en formation.

En quelques chiffres : pour la rentrée académique année 2013-2014 (du 1er septembre au 15 novembre 2013), 977 titres de compétence ont été pris en considération dont 586 pour des étudiants inscrits à des formations de niveau secondaire supérieur.

L'EPS utilise un modèle relatif à l'utilisation des moyens FSE attribués aux centres (quel type d'activité, justification,...). Ce nouvel outil élaboré avec la collaboration des centres en 2012 a été utilisé durant toute l'année 2013.

Processus support : ressources humaines

- ◆ Participation des représentants de l'EPS à de nombreux groupes de travail mis en place par le Comité Directeur ou la Commission d'agrément du CVDC,
- ◆ Professionnalisation des acteurs de la validation : organisation de rencontres des centres de l'EPS où les bonnes pratiques et une communication efficiente des informations aux centres (opérateur ou CVDC) sont mises en avant,
- ◆ Accompagnement personnalisé des centres par la chargée de mission EPS – VDC (procédures d'agrément, problèmes budgétaires, méthodologiques, logistiques,...),
- ◆ Engagement d'un informaticien chargé d'élaborer une nouvelle application de gestion budgétaire,
- ◆ Engagement de plusieurs évaluateurs et observateurs (en remplacement de personnes qui ont quitté les Centres ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux métiers/unités de compétences). Toutes ces personnes ont suivi des formations organisées par la Celex.

Processus support : relations avec les partenaires

- ◆ Collaboration avec les professionnels de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle tant sur Bruxelles qu'en Région wallonne,
- ◆ Poursuite de la collaboration avec les MIRE, CSEF et l'AWIPH,
- ◆ Organisation ou participation à des événements en collaboration avec les centres, la Celex et les opérateurs (ex : Salons de l'emploi, événements organisés par les Centres, colloques, séminaires,...),
- ◆ Participation de la chargée de mission et de représentants de l'EPS à différents groupes de travail mis en place par la Celex ainsi qu'à toutes les réflexions mises en œuvre avec les chargés de mission (ex. professionnalisation).

Processus support : communication

- ◆ Rencontre autour de la validation au Centre de Huy - Waremme - Saint-Georges à l'intention des mandataires locaux et des entreprises de la région. De nombreuses informations sur le dispositif ont été données aux participants,
- ◆ Présentation de la Validation aux directions de l'Enseignement de promotion sociale des régions du Hainaut et de Liège,
- ◆ Participation aux salons de l'emploi en sous-régions et SIEP dans les sous-régions par les centres et/ou la chargée de mission,
- ◆ Organisation par les centres de séances d'information à l'intention des candidats, des entreprises, partenaires sociaux et mandataires publics,
- ◆ Elaboration d'un projet de vidéo présentant le dispositif de la validation des compétences organisée en promotion sociale.

Processus support : financier

- ◆ Utilisation par le Comité de pilotage d'un tableau de bord pour la gestion du dispositif de la validation en EPS (suivi financier, quotas de séances et de validations),
- ◆ Gestion des dossiers et des agréments 2013 du projet FSE « COVA » à laquelle il faut ajouter l'élaboration d'un marché public permettant la réalisation d'outils d'information sur le dispositif de la validation des compétences organisée en promotion sociale à diffuser auprès du grand public,
- ◆ Réajustement par le Cabinet de la Ministre de tutelle de la clé de répartition des moyens octroyés à chaque centre (en 2ème semestre afin d'utiliser au mieux les reliquats validation et FSE),
- ◆ Elaboration d'un marché public permettant la réalisation d'une vidéo présentant le dispositif de la validation des compétences organisée en promotion sociale.

Processus qualité

- ◆ Poursuite du processus qualité dans les différentes démarches entreprises par les Centres : analyse des plans d'actions, des revues de centre en vue d'améliorer le fonctionnement du dispositif,
- ◆ Participation des équipes aux formations « Val'id » et « évaluateurs »,
- ◆ Poursuite du processus d'accompagnement des candidats pour réduire l'absentéisme et le taux d'échec : travail des centres avec les candidats, la chargée de mission et la Celex.

2.2 Plan d'actions 2014

2.2.1 Processus Management

Objectifs 2014	Actions	échéances
Mettre en œuvre et assurer le suivi du projet FSE COVA	<p>Réalisation des demandes d'agrément et suivi du projet « COVA » programmation 2014-2020</p> <p>Réalisation du rapport d'activités</p> <p>Mise en œuvre d'un agenda des actions passées et à venir dans les centres (type d'action, justification,...)</p>	<p>Tous les mois</p> <p>Mars/avril 2014</p> <p>Selon calendrier du COPI</p>
Développer l'offre de métiers au sein de l'EPS.	<p>Nouveaux métiers Réalisation des procédures d'agrément et mise en œuvre des métiers de fossoyeur (Huy – Waremmes – St-Georges), d'aide ménagère (Sud Luxembourg) et d'assistante ménagère en collectivité (Bruxelles Ouest) Analyse de faisabilité pour les métiers de l'Horeca</p> <p>Nouvelles UC Analyse de la faisabilité de proposer à la validation toutes les UC des métiers</p> <p>Renouvellement d'agrément Préparation des documents, procédure d'audits, de revues de centre de tous les membres des équipes des centres ainsi que de la chargée de mission</p> <p>Rencontres des équipes avec les membres du Comité de pilotage ainsi que la Chargée de mission</p>	<p>En cours</p> <p>Dès finalisation des référentiels de validation</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Au minimum trois fois par an</p>
Service au public	<p>Analyse des besoins de terrain avec le CVDC et mise en œuvre de séances de validation supplémentaires, de nouvelles UC, en fonction des moyens disponibles</p> <p>Développement d'une nouvelle implantation du Centre de validation de Mouscron-Comines-Picardie dans la région du Hainaut (Farciennes pour le métier d'aide ménagère)</p>	<p>En attente du tableau des besoins</p> <p>2^{ème} semestre</p>
Reporting	<p>Poursuite de la procédure de facturation des prestations au CVDC mise en œuvre en 2013 et utilisation optimale par les Centres des moyens alloués (notamment par l'ajustement des quotas en cours d'année)</p> <p>Utilisation de l'outil de mutualisation de l'offre</p>	<p>Tout au long de l'année</p>

Taux de réussite	Poursuite des actions entamées dans les Centres pour améliorer le taux de réussite des candidats (guidance, proposition de formation,...)	Tout au long de l'année
Guidance	Poursuite des actions entamées dans les Centres tant en pré-guidance qu'en post-guidance	Tout au long de l'année

2.2.2 Processus clé : Accompagnement des centres, validations et agréments

Objectifs 2014	Actions	Echéances
Dynamisation des Centres	<p>Analyse de la faisabilité de formations initiales plus poussées et d'une formation continuée pour tous les acteurs des Centres VDC (en collaboration avec le CVDC)</p> <p>Valorisation des titres de compétence dans les divers cursus de l'EPS (application de la circulaire EPS et diffusion de l'information VDC auprès des établissements)</p> <p>Elaboration d'un partenariat avec Bruxelles Formation et le CPAS de Bruxelles en vue de l'organisation du métier d'assistante ménagère en collectivité</p> <p>Appui aux centres qui développent des collaborations avec des EFT, OISP, le CRF,...</p>	<p>En cours avec les Chargés de mission et la Celex</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>En cours</p> <p>Tout au long de l'année</p>
Agréments - audits	Développement de l'offre en fonction des besoins régionaux et des budgets disponibles	Tout au long de l'année
Suivi des Centres	<p>Analyse des problématiques rencontrées par chaque centre et échange de bonnes pratiques</p> <p>Accompagnement administratif et technique des centres dans l'organisation des épreuves et le suivi budgétaire</p>	Tout au long de l'année

2.2.3 Processus support

Objectifs 2014	Actions	Échéances
Communication et promotion	Participation aux manifestations/actions pour la presse, le grand public et les professionnels du secteur (ou non) organisées par le CVDC	Selon calendrier
	Participation aux salons de l'emploi, SIEP,... tant comme représentant du CVDC que comme opérateur	Selon calendrier
	Soutien ou participation aux manifestations organisées par les autres partenaires du CVDC	Selon calendrier
	Organisation d'événements avec les centres et les établissements de l'EPS (stand VDC aux journées portes ouvertes,...)	Tout au long de l'année
	Information sur le dispositif par sous-régions avec les chefs d'établissement	Selon calendrier de réunion des CSR
	Présentation au Conseil général de l'EPS des activités de la VDC	2 ^{ème} semestre 2014
Méthodologie	Application d'une procédure interne permettant à l'EPS de remplir la mission d'analyse des dossiers et de participation active aux réunions du GT RAF	Selon les calendriers RAF approuvés par le CVDC et le Conseil général de l'EPS
	Désignation et suivi de la participation des représentants opérateur aux COREFS	Tout au long de l'année
	Analyse de la procédure interne liée aux passerelles VDC vers l'EPS et de leur faisabilité (révision de la circulaire annuelle)	2 ^{ème} semestre 2014
	Formation continuée de la Chargée de mission (formation aux marchés publics)	Dès que possible
Finances	Application de la procédure interne mise en place par le Comité de pilotage permettant une gestion proactive de l'enveloppe budgétaire (utilisation des moyens en lien avec les besoins et le budget alloué) en collaboration avec le Cabinet de la Ministre de tutelle, le Comité de pilotage, la chargée de mission et les membres de la Celex (Directeur, qualitiennne, comptable)	réunions du comité de pilotage (7/an minimum)
	Mise en œuvre de la nouvelle programmation FSE 2014-2020	En collaboration avec le CCG

2.2.4 Processus : qualité

Objectifs 2014	Actions	échéances
Qualité, stratégie, gestion par objectifs	Formation initiale ou continuée des ressources humaines des centres et de la chargée de mission (évaluation, qualité, Val'Id,...)	Tout au long de l'année
	Mise en évidence des points forts et faibles lors des journées de rencontre avec les responsables des centres de l'EPS	
	Application des tableaux de justification des moyens alloués aux centres et de suivi budgétaire	
Systèmes qualité	Adaptation des logigrammes et des documents annexes de gestion du budget et de la procédure interne d'analyse des dossiers RAF	A partir de mai 2014

3. FOREM

1. RÉALISATIONS 2013

3.1.1 Epreuves 2013

Métier	Sessions	Inscrits	Présents	Titres
Aide-comptable	9	59	22	4
Aide-ménagère	54	96	83	69
Auxiliaire technique de spectacle	7	34	30	22
Carreleur	12	28	22	14
Coffreur ferrailleur	2	4	2	2
Coiffeur	16	95	50	43
Coiffeur autonome	1	4	3	2
Conducteur de chariot élévateur	7	13	11	9
Conducteur d'engins de terrassement	11	16	10	7
Couvreur	7	15	11	5
Employé administratif	26	230	172	106
Installateur Electricien Résidentiel	3	5	5	5
Installateur sanitaire	4	16	13	11
Jardinier	7	21	18	15
Maçon	31	88	72	44
Magasinier	3	6	4	4
Mécanicien automatique industriel	5	23	15	13
Mécanicien réparateur de véhicules privés et utilitaires	2	6	6	3
Monteur frigoriste	8	32	28	28
Opérateur Call Center	4	12	12	8
Ouvrier de voirie	3	12	10	5
Peintre en bâtiment	13	45	38	23
Peintre industriel	13	71	62	54
Poseur de fermetures menuisées	11	31	25	16
Technicien des arts de la scène et de l'événement	7	15	13	12
Technicien frigoriste	1	1	1	1
Technicien PC et réseaux	52	206	164	117
Total général	319	1184	902	642

3.1.2 Indicateurs 2013

Indicateur	2012	2013
Nombre d'épreuves	878	902
Nombre de procédures d'Agréments	15	31
Renouvellements	14	29
Nouveaux agréments	1	2
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	582	642
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	328	476
Taux réussite	66%	70%

3.1.3 Nombre d'épreuves

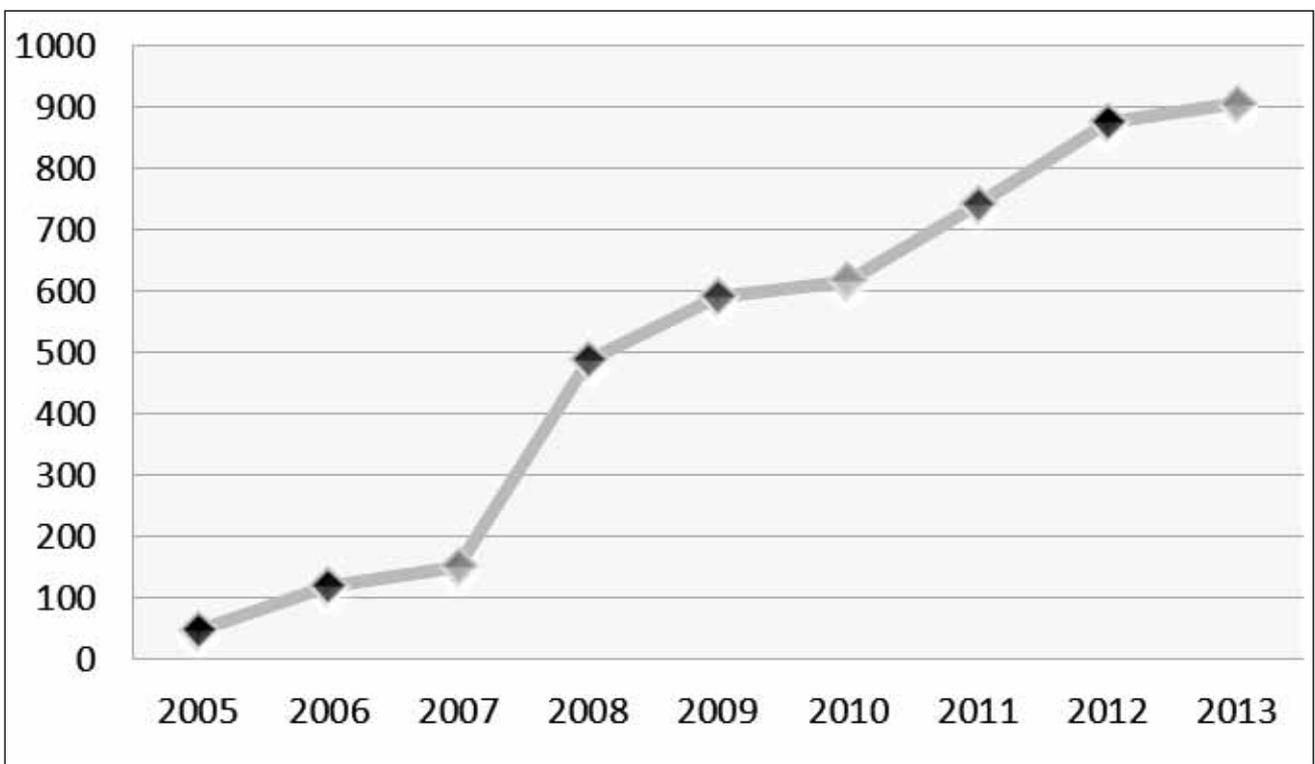
L'augmentation du nombre d'épreuves en 2013 confirme la constance de développement et la montée en puissance de la validation des compétences. Les centres Forem ont en effet réalisé 902 épreuves, contre 878 en 2012. Avec près de 38% du nombre total d'épreuves du Consortium (2388), le Forem dépasse de 26 % l'objectif fixé par le décret à 30% du total (30% de 2388 = 716).

Belles progressions à épingle :

- ◆ le métier d'Aide-ménager dont le Titre est valorisé et recommandé au sein des entreprises Titres-services,
- ◆ le métier de Poseur de fermetures menuisées, également valorisés et très demandés par les communes.

Tableau du nombre d'épreuves par ordre décroissant

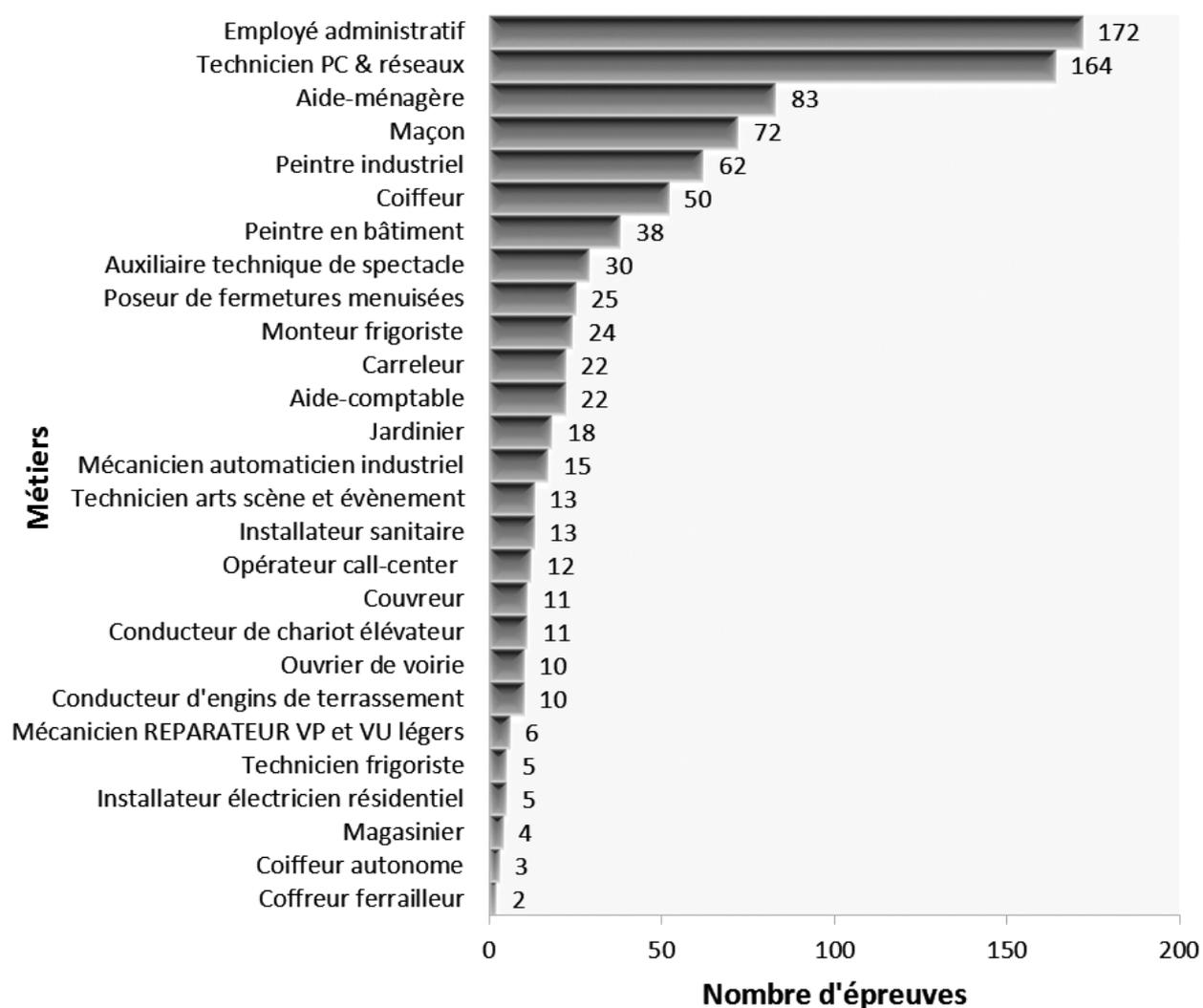
Métier	Nombre d'épreuves	% par rapport au global
Employé administratif	172	19,0%
Technicien PC & réseaux	164	18,1%



Aide-ménagère	83	9,2%
Maçon	72	8,0%
Peintre industriel	62	6,9%
Coiffeur	50	5,5%
Peintre en bâtiment	38	4,2%
Auxiliaire technique de spectacle	30	3,3%
Poseur de fermetures menuisées	25	2,8%
Monteur frigoriste	24	2,7%
Aide-comptable	22	2,4%
Carreleur	22	2,4%
Jardinier	18	2,0%

Mécanicien automatique industriel	15	1,7%
Installateur sanitaire	13	1,4%
Technicien arts scène et évènement	13	1,4%
Opérateur call-center	12	1,3%
Conducteur de chariot élévateur	11	1,2%
Couvreur	11	1,2%
Conducteur d'engins de terrassement	10	1,1%
Ouvrier de voirie	10	1,1%
Mécanicien REPARATEUR VP et VU légers	6	0,7%
Installateur électricien résidentiel	5	0,6%
Technicien frigoriste	5	0,6%
Magasinier	4	0,4%
Coiffeur autonome	3	0,3%
Coffreur ferrailleur	2	0,2%

Classement des métiers par nombre d'épreuves



Maintien de l'effort de couverture de l'offre

En 2013, le Forem a élargi son offre grâce à deux nouveaux agréments :

- ◆ un nouveau métier dans un centre existant : Coiffeur autonome au centre conventionné COACH coiffure,
- ◆ un nouveau métier dans un nouveau centre : Opérateur de production sur ligne industrielle au centre Forem de Dinant.

Parallèlement à cet élargissement, le Forem a consolidé son offre, en travaillant principalement sur l'implication des centres dans le dispositif de validation, la professionnalisation des différents acteurs, une meilleure visibilité des métiers proposés et la mutualisation avec ses partenaires opérateurs.

Titres de compétences

1108 titres de compétences ont été délivrés en 2013, dont 632 via les épreuves de validation et 476 titres via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF). Comme expliqué plus bas, dans le processus support méthodologique, ce dernier permet, moyennant l'approbation d'un dossier, l'obtention automatique de Titre(s) de Compétences déterminé(s) portant sur les mêmes acquis d'apprentissage que les épreuves de Certification des Compétences Acquisées en Formation.

Taux de réussite

De 66% en 2012 à 70% en 2013, cette belle progression du taux de réussite mérite également d'être épinglée, ainsi que la raison principale de cette progression : les efforts des centres réalisés au niveau de la guidance.

Il faut noter que le taux de réussite varie principalement en fonction du métier validé et que le nombre et la mixité des métiers validés dans les centres Forem peuvent faire baisser le taux moyen.

Taux de réussite des métiers les plus validés, par ordre décroissant du nombre d'épreuves :

Métier	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Taux de réussite
Employé administratif	172	106	62%
Technicien PC & réseaux	164	117	71%
Aide-ménagère	83	69	83%
Maçon	72	44	61%
Peintre industriel	62	54	87%
Coiffeur	50	43	86%
Peintre en bâtiment	38	23	61%
Auxiliaire technique de spectacle	30	22	73%
Poseur de fermetures menuisées	25	16	64%
Monteur frigoriste	24	24	100%
Aide-comptable	22	4	18%
Carreleur	22	14	64%

3.2 Actions prioritaires – Gestion par processus 2013

3.2.1 Processus management

En ligne avec l'axe prioritaire 1.3 du Consortium qui est de « Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts », le Forem a mis en place les actions suivantes :

- ◆ augmentation de l'offre en termes de centres agréés, métiers proposés et unités de compétences mises en œuvre,
- ◆ professionnalisation des différents acteurs de la validation,
- ◆ renforcement et systématisation des collaborations entre centres et entre opérateurs afin de réduire les temps d'attente.

Par ailleurs, il contribue de manière permanente à la connaissance, notoriété et transparence du dispositif par :

- ◆ une information plus complète et ciblée à l'égard des conseillers référents en contact avec le public cible,
- ◆ une participation aux actions de partenariats entreprises par le Consortium, notamment avec l'Awiph,
- ◆ une participation au développement d'une stratégie d'approche de la validation en entreprise, via l'entreprise Delacre et le centre FormAlim de Verviers.

Enfin, toujours dans un souci d'efficacité, le Forem se penche de manière précise sur l'analyse des coûts détaillés liés à l'organisation des sessions de validation pour certains métiers, de l'accueil des candidats à la post-guidance, sur base principalement des besoins en ressources humaines, ainsi que du nombre de candidats réellement présents et du matériel requis. Cette analyse se poursuit en 2014.

3.2.2 Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments

Dans le souci de piloter l'offre le plus efficacement possible, les chargés de mission du Forem ont assuré un suivi qualitatif et stratégique des centres de validation avec les objectifs suivants :

- ◆ sensibiliser de nouveaux centres à la validation des compétences,
- ◆ sensibiliser les centres existants à de nouveaux métiers,
- ◆ dynamiser les centres dont les activités de validation sont réduites ou dont certains indicateurs ne sont pas au niveau attendu,
- ◆ renforcer les actions de communication et de promotion où le potentiel de développement est élevé,
- ◆ améliorer l'efficacité des points clés du processus, notamment la guidance pré et post épreuve et l'utilisation du tableau de bord D-12 comme outil de gestion et de suivi de la vie du centre de validation.

Les retours d'informations des centres sont donc privilégiés et leurs constats, questions et suggestions sont mis en avant.

Outre les deux nouveaux agréments obtenus (voir « Maintien de l'effort de couverture de l'offre » ci-dessus), le Centre de compétences en Management et commerce de Charleroi a introduit en 2013 sa demande d'agrément pour le métier de Vendeur automobile.

3.2.3 Processus support

Processus support méthodologique

Le Forem, principalement les chargés de mission et certains centres, ont participé aux travaux méthodologiques initiés par le Consortium, notamment :

- ◆ Approche dossier : l'évaluation des compétences sur base d'un dossier de preuves,
- ◆ Suivi de l'étude d'impact : élaboration de pistes d'action en vue d'améliorer la connaissance et la notoriété du dispositif auprès du public cible et des employeurs,
- ◆ Approche en entreprise : développement d'une stratégie d'approche de la validation des compétences en entreprise avec application pilote chez Delacre à Verviers,
- ◆ Passerelles vers des certifications européennes : travaux de réflexion pour la création de parcours professionnels dans le secteur du spectacle (Auxiliaire technique vers Technicien avec le centre T-Event) et le secteur du froid (Monteur frigoriste vers Technicien avec le centre Forem Environnement).

Pour répondre à l'objectif prioritaire du Consortium 1.2.

« Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs » et plus précisément 1.2.a « Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers », le Forem participe à différents groupes de travail, notamment dans le cadre du CFC (Cadre Francophone des Certifications) et des ECVET (Crédits d'apprentissage européen pour la formation et l'enseignement professionnels) en vue de renforcer la cohérence des référentiels de formation et de certification.

Dans le même objectif et dans le prolongement de 2012, le Forem a consolidé l'articulation du dispositif de validation des compétences avec d'autres dispositifs d'identification des compétences tels que le Screening, la Certification des Compétences Acquises en Formation (CeCaf), la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF), les passerelles entre les Titres de compétences et les formations Forem, le tout en référence aux développements du SFMQ.

- ◆ La Certification des Compétences Acquises en Formation (CeCAF) mise en place au Forem depuis 2010 prend une réelle ampleur. Les collaborations avec Bruxelles Formation et l'IFAPME se sont renforcées.

Une attention particulière est mise sur la cohérence avec les Titres de compétences afin de favoriser les passerelles en amont et en aval de la Validation des Compétences. 22 métiers étaient mis en œuvre fin 2013, dont 12 existent à la Validation,

- ◆ Le nombre de dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) est passé à 9 à fin 2013, et ce toujours dans le cadre qualité strict tel que défini en 2011. Les certifications du Forem relatives aux métiers suivants donnent en effet droit à un ou plusieurs Titres de compétence : Aide-comptable, Cariste manutentionnaire, Carreleur, Couvreur, Employé administratif, Installateur électricien résidentiel, Maçon, Magasinier et Peintre en bâtiment,
- ◆ L'outil de Screening développé par le Forem se compose d'un questionnaire technique et d'un entretien ayant pour objectif d'identifier au mieux les compétences des demandeurs d'emploi dans un métier donné et de déterminer une piste d'action favorisant leur insertion dont, notamment, la validation de ses compétences. A l'heure actuelle, 35 screenings des 59 disponibles couvrent un métier pour lequel au moins une épreuve de validation des compétences existe. En 2013, 62 demandeurs d'emploi ont marqué un intérêt pour une validation des compétences dans le cadre d'un screening,
- ◆ Le dispositif de passerelles s'est principalement développé en 2010-2011, s'est poursuivi en 2012-2013 et sera revu en 2014 en ligne avec le SFMQ et la CPU (voir Plan d'actions 2014 ci-dessous).

Le Forem finance le développement d'une plate-forme informatique, dont la finalisation est prévue en 2014. Cette plate-forme permettra de centraliser et traiter les données liées aux Certifications des Compétences Acquis en Formation (CeCaf) ainsi que d'automatiser l'envoi au Consortium des données nécessaires pour générer les Titres obtenus via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF).

Processus support ressources humaines

Depuis 2012, en parallèle à la validation des compétences, les chargés de mission ont reçu pour tâche le pilotage de nouveaux projets. Leur disponibilité pour la validation des compétences et le travail de terrain ont donc été quelque peu réduits en 2013, dans l'attente de ressources complémentaires seulement disponibles en 2014.

Plusieurs centres ont dû également faire face à une réduction de leurs ressources ou à des mouvements de personnel, ce qui a eu un impact sur leurs activités de validation. Les freins les plus importants sont analysés en permanence afin de prendre les meilleures actions correctrices possibles.

Processus support communication et promotion

Le Forem a contribué aux activités et ateliers menés dans le cadre de l'Année des compétences, avec un focus particulier sur la validation et la valorisation des compétences.

Dans le cadre de la Semaine de l'emploi 2013, le Forem a financé le stand Validation des compétences. Par ailleurs, les chargés de mission, représentants du Forem ainsi que plusieurs centres de validation ont participé activement à tous les salons régionaux avec, à nouveau, un très beau succès à la clef.

Les représentants du Forem veillent également à promouvoir le dispositif de Validation des compétences dans le cadre de projets divers impliquant des partenaires, notamment le projet Proper Chance, visant à la mobilité horizontale et verticale des travailleurs dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes.

Dans le même objectif de notoriété du dispositif, le Forem a également financé plusieurs produits promotionnels à l'intention des centres, candidats et lauréats de la VDC ainsi que des partenaires, tels que polos et T-shirts, post-it, bics, flyers, classeurs.

La visibilité de la validation des compétences a en outre été renforcée dans les centres au moyen d'une meilleure signalisation (panneaux, fléchages, posters, totems, etc.).

Processus support finances

Le Forem soutient, sur ses moyens financiers propres, les investissements de ses centres de validation dans le dispositif de validation des compétences. Tout comme, en 2012, le centre Construform de Châtelineau a reçu un montant d'environ 10 000 euros afin de développer les validations du métier de Peintre en bâtiment par la construction de logettes adéquates, il est envisagé de soutenir le centre de Mons pour l'aménagement de locaux qui permettront de valider le métier d'Aide-ménager.

Le Forem rétribue également les centres qui doivent faire appel à des évaluateurs extérieurs, via la sous-traitance. C'est le cas du centre Pigments pour le métier de Peintre industriel, du centre Secteurs verts pour le métier de Grimpeur-élagueur et, en 2014, ce sera également le cas du nouveau centre Management et Commerce pour le métier de Vendeur automobile.

Par ailleurs, le Forem réalise une analyse précise du coût des épreuves de validation dans ses centres avec, pour objectifs, non seulement de contribuer à l'efficacité du dispositif, mais également de motiver les centres en leur assurant une rétribution correspondant à leurs activités de validation.

Enfin, le Forem a mis en place une gestion dynamique et transparente des projets FSE COVA1 et COVA2 et du budget interne « Validation des compétences » pour la direction Formation.

3.2.4 Processus qualité

La qualité est un objectif prioritaire et permanent du Forem et de ses chargés de mission, qui y veillent au travers des actions et stratégies suivantes :

- ◆ contacts et informations vers les centres pour une plus grande professionnalisation des acteurs et une vision davantage qualitative et stratégique du dispositif,
- ◆ contacts et informations vers les auditeurs internes et externes avec le même objectif qualitatif et stratégique,
- ◆ participation à l'amélioration des documents, à la simplification et l'harmonisation des procédures du Consortium.

3.3 Plan d'actions 2014

3.3.1 Processus management

Objectif	Actions	Échéance
Développement de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de nouveaux centres ou nouveaux métiers, notamment : Vendeur automobile, Ouvrier de voirie, Agent d'accueil, Esthéticien. • Analyse des secteurs-métiers porteurs ou problématiques et actions correctives relatives aux agréments. 	Décembre
Service au public	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage de l'offre sur le plan géographique par le lancement de métiers existants dans des centres-régions clés. • Action pour la mise en œuvre de toutes les UC pour les métiers agréés. • Dans la mesure du possible, action sur les métiers orphelins. • Contribution de la chargée de mission au développement de la validation en entreprise et avec les partenaires. • Finalisation des passerelles des Titres vers la formation Forem ; relance de la formation/information des intervenants (centres, service clientèle et call-centers). • Analyse de la possibilité de capitalisation-valorisation du Titre dans le dossier du candidat via la mise en place du dossier unique. 	Décembre
Reporting	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon du reporting manuel Forem grâce à la fiabilité vérifiée du reporting ValiD. • Communication des chiffres et informations aux centres et suggestion de pistes d'actions selon les résultats. 	Juin
Taux de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des taux de réussite par métier-centre et des liens avec les outils utilisés en amont. • Retour vers le Consortium des problèmes liés aux contenus des épreuves. 	Septembre
Guidance	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux centres pour l'élaboration d'outils d'identification des compétences, en support aux outils de positionnement du Consortium. • Analyse des outils existants. • Participation de la chargée de mission à la formation organisée par le Consortium. 	Décembre

3.3.2 Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments

Objectif	Actions	Échéance
Validation des compétences et délivrance des Titres de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Actions pour la montée en puissance du dispositif et donc du nombre d'épreuves de validation. • Augmentation du nombre de dossiers RAF pour augmenter le nombre de Titres obtenus via ce dispositif d'équivalence. 	Décembre
Dynamisation des centres	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage dynamique du réseau des centres de validation par la chargée de mission. • Sensibilisation des responsables de centre aux résultats de l'étude d'impact et mise en place collaborative d'actions de communication et de promotion. • Redynamisation des centres de compétences vis-à-vis de la validation des compétences. 	Décembre
Suivi des Centres	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des dispositifs qualité mis en place et de la professionnalisation des différents acteurs. • Suivi rapproché des résultats et objectifs via une utilisation plus efficace du tableau de bord D-12. 	Décembre
Agréments – Audits internes	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage des agréments basé sur les résultats et les possibilités réelles de développement et des centres. • Formation continuée des auditeurs internes, avec un accent sur les points stratégiques clés comme la guidance et les valeurs du dispositif. • Formation de nouveaux auditeurs en vue d'une opérationnalité en 2015. 	Décembre
Référentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux commissions de référentiels. • Renforcement de l'articulation et de la mise en cohérence des référentiels. • Retour vers le Consortium des problèmes liés aux contenus des épreuves. 	Décembre

3.3.3 Processus support

Objectif	Actions	Échéance
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'équipe pour compenser l'affectation des chargés de mission à d'autres projets. • Renforcement des équipes dans certains centres de validation en manque de RH. 	Février
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux actions de communication et de notoriété du Consortium, notamment par l'organisation de visites de centres de validation : visite du Premier ministre au centre Construform Charleroi, visite des responsables des Cellules de Reconversion dans différents centres de différentes régions et de différents secteurs, secteurs et entreprises au centre de Dinant pour le métier d'opérateur de ligne de production, etc. • Présence des centres aux salons de l'emploi. • Amélioration de la visibilité de la validation des compétences sur le site du Forem. 	Avril, mai Octobre
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de l'articulation et de la cohérence des référentiels et des outils liés (screening, CeCAF-RAF). • Analyse du screening comme outil de guidance vers la validation. • Nouvelle analyse des passerelles vers les formations Forem à la lumière de la CPU (Certification par unité d'acquis d'apprentissage) qui se met en place. • Participation aux travaux méthodologiques du Consortium, notamment à l'approche de la validation en entreprise et pour des publics particuliers (notamment Awiph, cellules de reconversion). • Finalisation de la plate-forme CeCaf et automatisation du traitement des dossiers RAF 	Décembre
Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un soutien financier systématique, plus mobilisateur envers les centres réalisant des épreuves de validation 	Décembre

3.3.4 Processus qualité

Qualité, stratégie, gestion par objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage qualitatif et stratégique des centres impliquant un suivi plus rapproché des procédures et outils mis en place. • Professionnalisation des acteurs des centres en collaboration avec le Consortium. • Participation à l'amélioration des documents qualité 	Décembre
Systèmes qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de l'efficacité du dispositif aux différents niveaux et réduction maximale des coûts. • Application des pistes d'actions résultant de l'étude d'impact. • Participation au développement d'une procédure qualité pour la délivrance des Titres de Compétences via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) et mise en œuvre de celle-ci dans le dispositif de la Certification des Compétences Acquisées en Formation (CeCAF). 	Décembre

4. IFAPME

4.1 Réalisations 2013

Tableaux des réalisations 2013

Métiers	Sessions programmées	Nombre de candidats inscrits	Nbre de candidats venus	TC délivrés
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers (MECENTAUTO1 ET 3)	3	10	10	9
Préparateur- vendeur en boucherie (PVBOUCH1, 2)	12	58	49	35
Ouvrier boulanger pâtissier (BOULAPT1, 2, 3,4)	18	73	66	56
Installateur électricien (INELRE1 ET 2)	5	19	16	7
Découpeur- désosseur (DECDES1 ET 2)	11	47	43	39
Coiffeur- Coiffeuse (COIF1 – COIF2)	2	9	9	7
Employé administratif des services commerciaux (EMPLCOM1)	2	10	10	8
Employé administratif (EMPLADMIN1, 2)	22	131	118	79
Aide-comptable (ACP1, 2)	6	29	28	20
Poseur de fermetures menuisées (POSEFER-MEN2)	5	15	11	8
Plafonneur (PLAF1)	9	34	23	22
Monteur(euse) chauffage central (MONCC1,2,3)	9	33	29	20
Jardinier	2	4	4	1
Technicien PC et réseau	4	14	13	9
TOTAL	110	486	429	320

Indicateurs	Opérateur
Nombre d'épreuves	429
Nombre de procédures d'Agréments	0
Renouvellement	11
Nouveaux agréments	1
Nombre de Titres délivrés après réussite épreuve	320
Nombre de Titres délivrés via la RAF	1200*
Taux de réussite	74,6%

* Ce chiffre est à nuancer. En effet, l'IFAPME n'a pas transmis à la Celex de fichiers de stagiaires ayant réussi leurs épreuves de fin de formation en 2013. Etant dans les conditions pour recevoir un ou plusieurs Titres de compétences, ces fichiers seront transmis au CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES en 2014. Il est prévu qu'en 2014 tout le passif de 2013 soit résorbé. Selon nos estimations et d'après le scénario le plus pessimiste, le nombre de titres ainsi délivrés pourrait être de 1200 titres.

Par ordre décroissant du nombre d'épreuves

Métier avec faible taux	Nombre de candidats présents	Taux de réussite
Employé administratif	118	67%
Boulangerie-pâtisserie	66	74%
Préparateur vendeur-boucherie	49	86%
Découpeur- désosseur	43	91%
Monteur- Monteuse chauffage central	29	69%
Aide-comptable	28	71%
Plafonneur	23	96%
Installateur électricien résidentiel	16	44%
Technicien PC et réseau	13	70%
Poseur de fermetures menuisées	11	73%
Employé administratif des services commerciaux	10	80%
Mécanicien d'entretien des VP et VU		90%
Coiffeur	9	78%
Jardinier	4	25%

4.2 Plan d'actions prioritaire

Processus

Management

- ◆ Développement de l'offre de validation en termes de disponibilité au niveau des places et des métiers. Seize métiers différents sont proposés à la validation dans les centres du réseau IFAPME. Plus précisément, 27 unités de compétences sont soumises à validation dans les différents centres agréés du réseau.
- ◆ Réflexions concernant les bonnes pratiques au niveau de la guidance (pré et post) tout au long de l'année. Volonté de mettre l'accent sur l'impact de pré et post guidance afin de diminuer le taux d'absentéisme et d'augmenter le taux de réussite et ce, d'après l'expertise des centres. Recherche de solutions adaptées avec les responsables de centres d'après les entretiens effectués lors des revues de centres ayant eu lieu en 2013.

- ◆ Elargissement de la visibilité de l'offre de validation dans les centres. Maintien et renforcement des unités de compétences déjà soumises à la validation. Mise en place de stratégies pour conforter et stimuler l'offre de validation au sein des centres.

Processus Clé : validation

- ◆ Validation des compétences et délivrance des titres de compétence,
- ◆ 320 titres ont été délivrés en 2013,
- ◆ Dynamisation des centres en vue d'augmenter le nombre de sessions organisées.

Processus clé : référentiels

Participation des conseillers pédagogiques IFAPME aux différentes Commissions de référentiels (COREF).

Processus : dynamisation des Centres, suivi des Centres, agréments et audits internes

- ◆ Le « suivi interne » de la validation des compétences est assuré au sein du comité de suivi des projets ; c'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes d'actions stratégiques à suivre pour contribuer au développement de la validation des compétences au sein du réseau IFAPME,
- ◆ Accompagnement quotidien réalisé en partenariat avec les responsables de centre et leur équipe,
- ◆ Participation des responsables de centre à des formations organisées par la cellule exécutive du Consortium (formation des évaluateurs, matinée des responsables de centre, formation Val'id),
- ◆ Coordination et suivi de la procédure lors des renouvellements d'agréments.

Processus support : méthodologie

- ◆ Réflexion permanente de la part des équipes des différents centres de validation afin d'améliorer l'accueil et la guidance des candidats en vue d'accompagner au mieux ces derniers dans le processus de validation des compétences. Dans ce contexte, les centres ont mis en place des bonnes pratiques visant par exemple à diminuer le taux d'absentéisme.

Processus support : Ressources humaines

- ◆ Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité (standardisation, professionnalisation et communication),
- ◆ Accompagnement des centres par le « chargé de mission validation des compétences ».

Processus support : collaboration

- ◆ Renouvellement des partenariats entre les centres de validation et les organismes de formation et d'insertion. Certains candidats aux épreuves sont orientés vers des centres de validation via des A.S.B.L., des communes.

Processus support : communication et promotion

- ◆ La communication au sein de l'IFAPME est assurée par les dispositifs mis en place dans le réseau (site Web),
- ◆ Diffusion, dans l'ensemble des centres du réseau, des outils de communication provenant de la Célex du Consortium,
- ◆ Implication des référents IFAPME au sein des CEFO lors des retours opérateur,
- ◆ Information et implication des agents du centre de contact de l'Institut (CCO).

Processus : qualité

- ◆ Suivi du processus qualité prévu dans le cadre d'agréments et de renouvellements,
- ◆ Implication des auditeurs internes de l'institut dans l'amélioration continue.

4.3.

PLAN D' ACTIONS 2014

Objectif	Actions	Échéance
----------	---------	----------

Processus management

Développer l'offre au sein de chaque centre.	Mettre en œuvre une stratégie commune et rechercher des solutions avec les responsables de centre et les directeurs.	Tout au long de l'année
Assurer le suivi du projet FSE COVA	Préparation et rédaction des rapports d'activités (récolte des indicateurs et objets transversaux)	Mars 2014
Maintenir et tenter d'encre améliorer le taux de réussite.	Echange de bonne pratique : par exemple, réflexion sur les pratiques de pré et post guidance.	Décembre 2014

Processus clé : accompagnement des Centres, validation et agréments

Organiser 450 épreuves de validation des compétences.	Activation de l'offre de validation dans tous les centres agréés. Proposer de nouvelles unités de compétence à la validation.	Décembre 2014
Participation à la production des référentiels.	Participation des conseillers pédagogiques aux COREF.	Tout au long de l'année
Accompagner les centres dans la préparation au renouvellement d'agrément et dans l'organisation des épreuves de validation.	Accompagner les équipes validation au sein des différents centres.	Lors des périodes de renouvellement d'agrément ou d'un agrément pour un nouveau métier.

Processus support

Développer la communication validation des compétences au sein du réseau.	Développer la communication dans le cadre de diverses manifestations organisées par l'IFAPME.	Tout au long de l'année.
Informers les centres des nouveaux outils de communication mis en place par la Célex du Consortium (nouveaux onglets internet et autres...)	Servir de relais entre la Célex et les centres pour promouvoir et utiliser les nouveaux outils conçus par la Célex.	Tout au long de l'année.
Favoriser l'échange des bonnes pratiques en termes de guidance, d'accueil, d'orientation et de gestion de l'épreuve dans un souci d'amélioration du dispositif.	Suivi des bonnes pratiques et échange autour de la pré et post guidance. Continuer à améliorer les outils de positionnement dans les centres.	Tout au long de l'année.
Assurer le suivi du budget validation des compétences.	/	/

Processus Qualité

Garantir l'application des procédures qualité au sein des centres de validation du réseau.	Soutien au centre et mise en œuvre afin de garantir le suivi des procédures qualité.	Tout au long de l'année.
Viser l'amélioration continue.	Récolte et transmission des différentes informations recueillies auprès des centres dans un souci d'amélioration continue. Participer au groupe de travail	Tout au long de l'année.

5. SFPME

5.1 Réalisation 2013

Tableaux des réalisations 2013

Epreuves

Métiers	Sessions programmées	Nombre de candidats inscrits	Places disponibles	Nbre de candidats venus	TC délivrés
Peintre	6	23	24	23	16
Coiffeur	13	43	78	23	7

Indicateurs	Opérateur
Nombre d'épreuves	46
Nombre de procédures d'Agréments	0
Renouvellement	
Nouveaux agréments	
Nombre de Titres délivrés après réussite épreuve	23
Nombre de Titres délivrés via la RAF	0
Taux de réussite global	50%

Par ordre décroissant du nombre d'épreuves :

UC	Taux de Réussite
PEINT2	69.6 %
COIF 1	16.6 %
COIF 2	40 %
COIF 3	100%

Commentaires :

Pour le métier de coiffeur, le taux d'absentéisme est toujours important (53.4%). 2 sessions (coif3 et coif4) ont dû être annulées faute de candidat.

La majorité des candidats inscrits ne maîtrisent pas la langue française, ils sont donc très dépendant des acteurs de la validation (lecture des consignes, lecture des différents documents, reformulation des explications,...). Pour le métier de coiffeur, les jeux de rôle ne sont pas évidents à mettre en œuvre notamment pour la prise de rendez-vous et les informations à donner sur le planning.

A l'EFP, chaque candidat est reçu individuellement. La guidance est réalisée lors de cet entretien individuel pour les candidats désirant poursuivre dans le dispositif mais elle reste basée sur du déclaratif.

5.2 Plan d'actions prioritaires

5.2.1 Processus

Management

- ◆ Désignation d'une nouvelle personne pour assurer le secrétariat, nomination d'un nouveau Directeur à l'EFP

Clé

- ◆ Validation des compétences et délivrance des titres de compétence, dynamisation des Centres, suivi des Centres, agréments et audits internes, référentiels,
- ◆ Participation à la commission de référentiel pour les métiers de l'Horeca

Support

- ◆ Méthodologie, Ressources humaines, collaboration, communication et promotion, finances,
- ◆ Rencontre avec d'autres responsables de Centre (échange de bonnes pratiques).

Qualité

- ◆ Participation aux groupes de travail organisés par la Célex pour la mise à jour du guide qualité et du D-65.

5.3 Plan d'actions 2014

Objectif	Actions	Échéance
----------	---------	----------

Processus management

Développement de l'offre		
Service au public		
Reporting	Préparer et rédiger le rapport d'activités	Février 2014
Taux de réussite		
Guidance		

Processus clé : accompagnement des Centres, validation et agréments

Validation des compétences et délivrance des Titres de compétence	Planifier et organiser 12 sessions	Toute l'année
Dynamisation des Centres		
Suivi des Centres		
Agréments – Audits internes	Renouvellement agréments Possibilité nouveaux métiers (commerçant détaillant, esthétique, coiffeur autonome, Horeca) en fonction de l'avancement des Corefs	Septembre 2014
Référentiels	Faire remonter les informations nécessaires au monitoring des métiers Participer au développement de nouveaux métiers (ex : Horeca)	Toute l'année

Processus support

Communication		
Communication et promotion	Diffuser auprès des candidats les outils et/ou documents développés par le Célex	Toute l'année
Méthodologie		
Finances	Assurer le suivi du budget validation des compétences et en rapporter à l'opérateur	Toute l'année

Processus Qualité

Qualité, stratégie, gestion par objectifs		
Systèmes qualité	mise en œuvre de mesures d'amélioration (suite aux non-conformités, audit, plaintes,...)	Toute l'année

ANNEXES

LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCES DISPONIBLES

Les Titres de compétence approuvés par le Comité directeur sont associés à un métier.

Les métiers sont regroupés par secteur d'activités :

- ◆ Administratif,
- ◆ Alimentation,
- ◆ Automobile,
- ◆ Chimie,
- ◆ Construction,
- ◆ Culture,
- ◆ Electricité,
- ◆ Informatique,
- ◆ Non-marchand,
- ◆ Secteur vert,
- ◆ Service aux personnes,
- ◆ Techniques et Industries,
- ◆ Transport et Logistique,

Les référentiels de validation disponibles ne sont pas directement disponibles en Centre de validation. Une procédure d'agrément de centre est nécessaire.

Secteurs d'activités	Métiers	Unités de compétences
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1: Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2: Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3: Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4: Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1: Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)
		EMPLADMIN2: Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies
	EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1: Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre
		EMPLCOM2: Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation
	OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1: Gérer les contacts entrants
		OPCL2: Gérer les contacts sortants
	AGENT D'ACCUEIL	AGAC1 : Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer les tâches administratives courantes
INFORMATIQUE	TECHNICIEN PC ET RESEAUX	TPC1 : Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau
		TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau
		TPC3 : Fournir un support général à distance – Helpdesk téléphonique
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1: Découper et désosser des bovins et chevaux
		DECDES2: Découper et désosser des porcins
		DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER	BOULPAT1: Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)
BOULPAT2: Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches		
BOULPAT3: Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues		
BOULPAT4: Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain		
	PREPARATEUR-VENDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1: Préparer des produits de boucherie
		PVBOUCH2: Vendre des produits de boucherie
	Assistant opérateur des industries alimentaires	AOPEPRODALI1 : Participer à un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		AOPEPRODALI2 : Participer à un processus de conditionnement d'un produit alimentaire
	opérateur de production des industries alimentaires	OPEPRODALI1 : Réaliser la conduite d'un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		OPEPRODALI2 : Réaliser la conduite d'un processus de conditionnement d'un produit alimentaire

AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECENTAUTO1: Réaliser l'entretien courant du véhicule
		MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule
		MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire
	MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic
		MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques
		MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples
	MECANICIEN D'ENTRETIEN POIDS LOURDS	MECENPOLO1 : Réaliser l'entretien complet d'un véhicule (train routier)
		MECENPOLO2 : Préparer le véhicule pour le contrôle technique
		MECENPOLO3 : Effectuer des réparations de base et de pièces d'usure
		MECENPOLO4 : Effectuer des réparations avancées, avec pose d'un diagnostic
	VENDEUR AUTOMOBILE	VENDAUT1 : Assurer la vente de véhicules neufs
		VENDAUT2 : Assurer la vente de véhicules d'occasion
CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES CHIMIQUES	OPC1: Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base)
		OPC2: Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)
		OPC4: Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN PLASTURGIE	OPPLAS1: Surveiller et intervenir dans un procédé de plasturgie
		OPPLAS2: Assurer la maintenance de premier niveau d'une presse et de ses périphériques
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES	OPPH1: Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base et ou pharmacie)
		OPPH3 : Réaliser des analyses de contrôle (Pharmacie)
		OPPH4: Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et pharmaceutique)
CONSTRUCTION	CARRELEUR	CARRE1: Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
		CARRE2: Réaliser une pose collée de carreaux de sol et de carreaux muraux sur des supports existants
		CARRE3: Réaliser une pose au sol de dalles de pierre naturelle selon la méthode traditionnelle
		CARRE4: Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés
	COFFREUR	COF1: Réaliser un coffrage traditionnel
		COF2: Réaliser un coffrage en éléments modulaires
	CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT	CONENTER1: Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer
		CONENTER2: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique
		CONENTER3: Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal
		CONENTER4: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse

		CONENTER5: Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper
	COUVREUR	COUV1: Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage
		COUV2: Réaliser des couvertures en ardoises
		COUV3: Réaliser des couvertures en tuiles
		COUV4: Réaliser des couvertures métalliques
		COUV5: Réaliser l'évacuation des eaux pluviales
	INSTALLATEUR SANITAIRE	INSANIT1: Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation
		INSANIT2: Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire
		INSANIT3: Monter des installations gazières et les mettre en service
		INSANIT4: Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières
	MACON	MAC1 : Réaliser une maçonnerie de blocs
		MAC2 : Réaliser un parement de briques
		MAC3 : Réaliser un réseau d'égouttage
		MAC4 : Réaliser une pose collée de blocs de béton cellulaire
	MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage
		MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudobrasage, soudure autogène et assemblage mécanique
		MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chauffé
	PEINTRE EN BÂTIMENT	PEINBAT2: Réaliser les peintures de différents subjectiles
		PEINBAT3: Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
		PEINBAT4: Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple
	PEINTRE INDUSTRIEL	PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique
		PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique
		PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique
		PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion
	PLAFONNEUR	PLAF1: Réaliser un plafonnage mono-couche
		PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs
		PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature
		PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre
	OUVRIER DE VOIRIE	OUVOI1: Effectuer la pose d'un réseau d'égouts
		OUVOI2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)
		OUVOI3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires
		OUVOI4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles
		OUVOI5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain
	POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	POSFERMEN1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique
		POSFERMEN2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DE SPECTACLE	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle
		AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base
	TECHNICIEN DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau

		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore
ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL	INELIND1 : Monter des installations électriques industrielles
		INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	INELRE1: Réaliser une installation électrique
		INELRE2: Assurer le dépannage d'une installation électrique
	MONTEUR FRIGORISTE	MOFROI1: Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre
		MOFROI2: Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN TERTIAIRE	INELTER1 : Réaliser la pose de canalisations électriques
		INELTER2 : Placer et raccorder les équipements électriques
		INELTER3 : Assurer la mise en service et le dépannage d'une installation électrique
	TECHNICIEN FRIGORISTE	TECFROI1 : Réaliser l'installation, la mise en service, la maintenance et le dépannage d'un équipement frigorifique
NON-MARCHAND	AIDE-MENAGERE	AIM1: Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison
		AIM2: Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASMEN1: Participer à l'entretien des locaux et au service des repas
		ASMEN2: Assurer l'entretien du linge
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre
		GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre
	JARDINIER D'ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS	JARDI1 : Réaliser l'entretien d'un espace vert
		JARDI2 : Réaliser l'aménagement d'un espace vert
TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1: Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
		MECAUTOMAT2: Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT3: Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT4: Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT5: Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique
	MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENTIND1: Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.
		MECENTIND2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter une production verrière
		OPV2 : Conduire une ligne de production
	TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TSU1: Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel
		TSU2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle
		TSU3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique
		TSU4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique
		TSU5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane

		TSU6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique
	TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1: Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage
		TOLIND2: Mettre en forme des éléments métalliques
		TOLIND3: Assembler des éléments métalliques
	TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1: Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage
		TUYIND2 : Réaliser et installer des supports
		TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques
		TUYIND4: Assembler des tuyauteries métalliques
SERVICES AUX PERSONNES	OUVRIER COIFFEUR	COIF1: Réaliser une coupe homme avec shampoing et coiffage
		COIF2: Réaliser une coupe dame avec shampoing et coiffage
		COIF3: Réaliser une coloration avec shampoing et coiffage
		COIF4: Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampoing et coiffage
	COIFFEUR AUTONOME	COIFAUTO1 : Assurer des services complets en toute autonomie
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	MAGASINIER	MAGA1 : Assurer les activités logistiques de base
		MAGA2 : Assurer la gestion des stocks et les relations clients/fournisseurs
	Conducteur de chariot elevateur	CHAR1 : Maîtriser un chariot frontal
		CHAR2 : Maîtriser un chariot latéral
		CHAR3 : Maîtriser un gerbeur électrique
POUVOIRS LOCAUX	Fossoyeur	FOSS1 : Assurer les travaux de fossoyage et d'entretien général d'un cimetière en collaboration avec les services administratifs
INTERSECTORIELS	Opérateur de production sur ligne industrielle	OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits

LISTE DES CENTRES

Point de situation : Décembre 2013

Centres agréés

	Nom du centre	Adresse	Métier
001/070705	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste / Aide-ménagère / Technicien Frigoriste
002/070705	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carreleur / Installateur électricien résidentiel
003/070705	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien automatique / Technicien en système d'usinage / Installateur électricien résidentiel
004/251105	Epicuris (IFAPME)	Rue de Waremme 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier
005/270406	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Employé administratif
006/080606	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable / Opérateur call center
007/080606	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
008/080606	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelineau	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur / Peintre en bâtiment / Installateur électricien résidentiel / coffreur / ouvrier de voirie
009/080606	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensival	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installateur sanitaire
010/080606	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
011/270406	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Opérateur call center
012/080606	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur / Monteur Frigoriste / Monteur en chauffage central
013/290606	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Cominnes-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire / Aide-ménagère / conducteur de chariot élévateur
014/300606	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles (EPFC)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
015/270509	Centre Bruxellois de Validation des Compétences (Enseignement de Promotion Sociale / Bruxelles Formation)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Employé administratif
016/301106	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère / Employé administratif / Employé des services commerciaux / Assistante-ménagère en collectivités / Jardinier
017/260407	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Ouvrier coiffeur / Carreleur
018/260407	Formation PME ASBL – Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Employé administratif /

019/201207	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
020/240108	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
021/240108	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue du Midi 61 7700 Mouscron	Opérateur call center
022/240108	Forem Formation – PIGMENTS de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel
023/240108	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg (ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE)	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
024/180408	IFAPME Luxembourg	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier - Coiffeur
025/180408	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi / Liège	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi Rue Pré du Cygne 2 4020 Liège	Coiffeur / Coiffeur autonome
026/161008	Centre de Validation du CFPME de Dinant (Ifapme)	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur électricien résidentiel – Aide-comptable
027/161008	Forem Formation Centre de Tubize	Rue de Bruxelles 109 1480 Tubize	Peintre en bâtiment
028/161008	AutoFORM de Liège	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
029/190309	Technifutur (Forem)	Rue Bois Saint-Jean 15-17 4102 Seraing	Tuyauteur industriel / Tôlier industriel / Technicien en système d'usinage / Mécanicien automatique / Mécanicien d'entretien industriel / Technicien PC&Réseaux
030/270509	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Région Bruxelles-Capitale dans le domaine des métiers de bouche	Avenue Emile Gryzon 1 Bâtiment 4 C 1070 Anderlecht	Ouvrier boulanger-pâtissier
031/270509	Entreprise de Formation par le Travail (EFT) Ferme Delsamme – T – Event	Rue du Moulin 54 7100 La Louvière	Auxiliaire technique de spectacle / Technicien des arts de la scène et de l'événement
032/270509	Centre Pme – Formation de Charleroi (Ifapme)	Chaussée de Lodelinsart 417 6060 Gilly	Employé administratif des services commerciaux / Technicien PC&Réseaux/ Employé administratif
033/270509	Centre de Compétences Forem Formation Logistique - Houdeng	Rue de l'Yser 260/H5 7110 Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers - Magasinier – Conducteur de chariot élévateur
034/270509	Centre de Validation des Compétences FormAlim	Rue de Limbourg 41b 4800 Verviers	Assistant opérateur de production des industries alimentaires / Opérateur de production des industries alimentaires
035/170909	Bruxelles Formation Industrie	Chaussée de Mons 1440 1070 Anderlecht	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers
036/290410	Centre de Validation des Compétences de Forem Formation Wallonie Bois	Parc d'activités Rue Fonteny Maroy 23 6800 Libramont	Poseur de fermetures menuisées /
037/290410	Forem Formation Secteurs Verts	Rue de la Station 47 7800 Ath	Jardinier / Grimpeur Elagueur
038/290410	Forem Formation Saint-Servais	Rue de la Pépinière 87 5002 Saint-Servais (Namur)	Aide-ménagère
039/290410	Ifapme Centre de Formation de Verviers	Rue de Limbourg 37 4800 Verviers	Poseur de fermetures menuisées Plafonneur

040/290410	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest	Rue Chomé Wijns 5 1070 Anderlecht	Aide-ménagère
041/260810	Forem Formation Corail	Place Xavier Neujean 37 4000 Liège	Technicien PC&Réseaux
042/260810	Technocité (Forem)	Château Degorge, rue Henri Degorge 23 - 7301 Hornu	Technicien PC&Réseaux
043/260810	Technobel (Forem)	Zoning Industriel de Ciney – Biron, Allée des Artisans 19/1 (Lot 48) - 5590 Ciney	Technicien PC&Réseaux
044/260810	Technofutur Industrie (Forem)	Avenue Georges Lemaître 15 Gosselies	Mécanicien automatique
045/310311	Cefochim (Forem)	Zoning Industriel – Zone C 7180 Seneffe	Opérateur de production des industries chimiques
046/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers de la Logistique	Digue du Canal 10 1070 Bruxelles	Magasinier / conducteur de chariot élévateur
047/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers TIC	Rue de la Borne 14 1080 Bruxelles	Technicien PC & Réseaux
048/310311	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville	Rue Charles Hicguet 19 5060 Sambreville	Tôlier Industriel
049/190511	Centre de Compétence Logistique Liège	Rue de Sélys Longchamps 2 4460 Bierset	Magasinier / Conducteur de chariot élévateur
050/230312	Formation PME Liège Huy-Waremme	Rue de Waremme 101 4530 Villers-Le-Bouillet	Jardinier
051/281113	Forem Formation Centre de Dinant	Rue Saint-Jacques 350 5000 Dinant	Opérateur de production sur ligne industrielle

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente :	Madame Myriam SCHAUWERS (Enseignement de Promotion sociale)
Vice-Président(es) :	Monsieur Michel PEFFER (Bruxelles Formation) et Madame O. P'TITO (depuis le 01.07.13) Monsieur Noël SCHERER (Forem Formation)
Secrétaire :	Madame Danielle COOS (Cellule Exécutive)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Situation au 1 ^{er} janvier 2013	Modifications intervenues en 2013
FOREM Formation : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Noël SCHERER (Vice-Président) Monsieur Yves Magnan Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> Madame Catherine DERUISSEAU Monsieur Robert LOOP 	
Bruxelles Formation : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président) Madame Jocelyne PIRDAS Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Marc THOMMES Madame Laurence RAYANE 	<ul style="list-style-type: none"> Olivia P'TITO (Vice-Présidente) (Juillet 2013) (Départ Juin 2013)
Enseignement de la promotion sociale : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente) Monsieur Yves DECHEVEZ Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> Madame Rosa VACCARO Monsieur Stéphane HEUGENS 	
IFAPME : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> Madame Marie-Anne NOËL 	
Service Formation PME : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> Madame Agnès DE GOUY Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Georges DUBOIS 	<ul style="list-style-type: none"> Monsieur Vincent GIROUL (Octobre 2013)

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT

Président :	Monsieur François LAURENT (CSC Energie Chimie) et Monsieur André Sommerens (FederAuto) depuis le 25.10.2013
Vice-Président :	Monsieur Jean de LAME – A l'heure d'imprimer le rapport, on restait dans l'attente d'une vice-présidence de la part de la FGTB
Secrétaire :	Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

**Remarque en ce qui concerne les représentants Travailleurs et
Employeurs: un changement de présidence a été proposé dans
la deuxième partie de l'année. La révision complète des listes
est actuellement toujours en cours.**

Situation au 1er janvier 2013	Modifications intervenues en 2013
<p>Travailleurs :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Philippe VAN MUYLDER (Interrégionale FGTB Bruxelles) • Madame Annick THYRE (FGTB wallonne) • Monsieur Jean-Marie LANSBERG (CEPAG) • Monsieur Michel PLUVINAGE (CSC Bruxelles) • Madame Anh Thuong HUYNH (Service d'études CSC) • Monsieur François LAURENT (CSC Energie chimie) • Monsieur Marc WILLAME (CGSLB) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Eric BUYSENS (FGTB Bruxelles) • Madame Anne-Marie ROBERT (CEPAG) • Madame Christiane CORNET (IRW-CGSP Enseignement) • Madame Béatrice LOUVIAUX (Service d'Etudes CSC Métal) • Monsieur André BRULL (CSC Enseignement) • Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement) • Monsieur Philippe VANDENABEELE (CGSLB) 	
<p>Employeurs :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Valérie BAESCH (Agoria Wallonie) • Madame Nathalie BERGERET (Confédération construction wallonne) • Monsieur Michel VANQUAETHEN (AGORIA) • Madame Laura BELTRAME (UWE) • Madame Francine WERTH (UCM Bruxelles) • Madame Geneviève BOSSU (UCM Wallonie) • Monsieur Jan de BRABANTER (BECI) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean de LAME (UWE) • Monsieur André COCHAUX • Monsieur Pierre MALAISE (CESSOC) • Monsieur Fabian SCUVE (FEDICHEM) • Monsieur Arnaud DEPLAE (UCM) • Monsieur Georges DUBOIS (EFPME) • Madame Françoise NYSENS (Confédération construction Bruxelles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Vincent GIROUL (31/10)

FOREM Conseil : Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Madame Carol DESCAMPS Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Madame Nathalie ETIENNE 	Madame Marie de MARNEFFE (12/09)
ACTIRIS Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Madame Cristina AMBOLDI Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Madame Isabelle MACKIW 	

**Liste des organisations et de leurs représentants effectifs
et suppléants avec voix consultative**

Observatoire bruxellois de l'emploi : Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Stéphane THYS Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Madame Amandine BERTRAND 	
Observatoire wallon de l'emploi : Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Madame Christine MAINGUET Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Mathieu MOSTY 	
Comité directeur du Consortium : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Robert LOOP • Monsieur Jacques BOUNAMEAUX • Monsieur Marc THOMMES • Monsieur Stéphane HEUGENS • Madame Agnès DE GOUY • Membres suppléants • Monsieur Yves MAGNAN • Madame Marie-Anne NOËL • Madame Jocelyne PIRDAS • Madame Myriam SCHAUWERS • Madame Isabelle VAN MAAREN 	
Cellule exécutive du Consortium : Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Alain KOCK Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Madame Danielle COOS 	

Représentants de la Ministre Présidente de la Communauté française : Membre effectif <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean-Marc DELBOVIER Membre suppléant <ul style="list-style-type: none"> • Madame Patricia Van ROYEN 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Rosa VACCARO (11/07)
--	---

<p>Représentants de la Ministre en charge de l'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Patrice ANTOINE <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Raymond VANDEUREN (Président du Conseil supérieur de l'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Yves DECHEVEZ (15/05) • Madame Myriam SCHAUWERS (15/05)
<p>Représentants du Ministre de l'Emploi et de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREm :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Caroline TRUFIN <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Pol BOLLEN 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Jenifer CLAVAREAU (16/01)
<p>Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Ludovic SURIN 	
<p>Président de la Commission de recours et son suppléant :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jo LEONARD <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Pierre FLAMENT 	

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES

Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles

tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91

www.validationdescompetences.be

info@cvdc.be

